

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2339 - MARDI 23 JUIN 2015

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition boude la session extraordinaire



Les leaders de l'opposition demandent aux groupes parlementaires de leur obéissance de s'abstenir de participer à la session extraordinaire annoncée le 1er juillet qui, d'après eux, ne répond ni à la Constitution ni aux règlements intérieurs de la chambre basse, encore moins à un quelconque intérêt du peuple. Convoquée en urgence pour examiner le projet de loi portant répartition des sièges par circonscription électorale pour les élections municipales et locales, cette session risque de se dérouler sans les députés des Forces politiques et sociales réunies au sein de la Dynamique pour l'unité d'action de l'opposition.

Pour Vital Kamerhe et ses pairs, en effet, Joseph Kabila chercherait à orchestrer, à travers ce qu'ils qualifient de « mascarade de session », son plan de « glissement » dans le but inavoué de demeurer éternellement au pouvoir en violation flagrante de la Constitution dont il est censé en être le gardien.

Des leaders de l'opposition au sortir d'une réunion à Kinshasa

Page 12

EXAMENS D'ÉTAT 2014-2015

Plus de 593 mille candidats dans la course

L'édition 2014-2015 des examens d'État a démarré lundi sur toute l'étendue du pays. 1784 centres accueillent, à travers le pays, des candidats finalistes pour la quarante-neuvième édition de cette épreuve de fin de cycle d'enseignement secondaire. Prévue jusqu'au 25 juin, prenant quatre jours comme d'habitude, cette session ordinaire connaît la participation de plus de 593 mille candidats dont 110 mille pour la seule ville de Kinshasa. La présente session connaît, par ailleurs, une baisse de taux de participation de 1,3% par rapport à celle de l'année dernière qui avait enregistré 601 mille candidats. Les examens en cours, note-t-on, se déroulent dans un climat apaisé avec l'introduction de la biométrie. Déjà, des élèves qui sortent des centres ont indiqué à l'issue de la première journée consacrée à la culture générale, avoir reçu cinq questions en raison d'une seule pour chacune de branches concernées.

Page 13



Des élèves finalistes quelques heures avant l'épreuve

UDPS

Félix Tshisekedi dément tout rapprochement avec Joseph Kabila

Au cours d'une conférence de presse tenue le 19 juin à Bruxelles, le fils du « *lider maximo* » a clamé sa conviction à l'avènement de l'alternance démocratique en RDC en vue de « *permettre au peuple congolais de reprendre son destin en main* ». Saisissant l'opportunité, il en a profité pour démentir énergiquement la rumeur qui faisait état d'un éventuel rapprochement entre lui et Joseph Kabila par l'entremise d'un pacte qui

le présentait, d'ores et déjà, comme virtuel Premier ministre de la transition issue du prochain dialogue. « *Je n'ai jamais conclu de pacte avec Joseph Kabila* », avait-il martelé tout en précisant qu'il n'a jamais reçu une telle offre de la présidence. Et d'indiquer que pour l'instant, seule la poursuite de son combat politique le préoccupe jusqu'à la libération effective du pays.

Page 12

SECTEUR FINANCIER

La BCC lance le PNEF

Le Programme national d'éducation financière (PNEF) est un processus par lequel tous les acteurs impliqués dans le développement du secteur financier se mobilisent en vue d'apporter aux bénéficiaires actuels des services financiers des compétences nécessaires pour leur permettre de gérer leurs finances personnelles de manière efficiente. Au cours du lancement de ce programme à l'Hôtel Kempisky, il était aussi question d'adopter une feuille de route concernant les

groupes cibles, les domaines identifiés et le chronogramme des activités à mener jusqu'à la fin du mois de décembre.

Bénéficiant d'un appui technique de la coopération technique allemande (GIZ), ce programme permettra d'influer sur les comportements de la population pour la prise des décisions financières responsables et appropriées mais aussi de renforcer sa confiance envers le secteur financier.

Page 13

ÉDITORIAL

Ragots

Faut-il s'étonner que la presse étrangère, française notamment, relaie, avec une complaisance plus que suspecte, les ragots diffusés de mille et une façons par ceux qui, chez nous, s'opposent à la réforme de la gouvernance publique ? Évidemment pas, étant donné la propension de ces mêmes médias à ne pas aller chercher la vérité là où elle se trouve, quitte à fouler au pied les principes de base de la profession de journaliste.

Mais faut-il s'inquiéter de l'impact que pourraient avoir ces mêmes ragots sur le processus en cours qui doit déboucher à court terme sur le changement de la Constitution ? Évidemment pas non plus, car ce qui se dit et s'écrit ici ou là a toutes les chances de se trouver démenti par les faits et, par conséquent, d'obliger les médias concernés à reconnaître publiquement qu'ils ont eu tort de ne pas enquêter plus sérieusement sur les événements à venir.

Quitte à passer pour d'incorrigibles utopistes, nous croyons dur comme fer que si elle est bien conduite et bien accompagnée sur le terrain de la communication, la mise à jour de nos institutions peut déboucher sur une modification en profondeur de l'image du Congo. En modernisant les rapports entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, en supprimant des barrières absurdes telles que l'âge requis pour l'exercice du mandat présidentiel, en donnant un statut constitutionnel à la majorité comme à l'opposition, en donnant une véritable représentation aux institutions traditionnelles dans les instances de la République, en renforçant le statut du chef de l'État, notre pays peut devenir une sorte de modèle démocratique pour les pays émergents.

Encore faudrait-il, cependant, que le Congo, notre Congo, se préoccupe dès à présent de préparer le terrain, notamment en diffusant les bonnes informations là où elles doivent l'être au sein de la communauté internationale. Car l'attente dans ce domaine est bien réelle même si elle ne s'exprime pas de façon claire en raison des us et coutumes diplomatiques qui n'autorisent guère le langage franc et direct.

Disons le clairement : la meilleure arme que l'on puisse brandir contre les ragots est celle de la communication, sous toutes ses formes.

Les Dépêches de Brazzaville

INVESTISSEMENTS

Brazzaville attend 800 participants au forum de novembre

Le forum investir au Congo Brazzaville (icib2015), dont les travaux préparatifs ont été lancés le 18 juin à Brazzaville, a pour objectif de présenter aux investisseurs internationaux les atouts et les potentialités du Congo.

Co-organisé par le gouvernement, le Centre d'Appui au développement (CAD), avec l'aide technique de Jeune Afrique, l'Icb 2015, qui se tiendra du 19 au 21 novembre prochain, s'inscrit dans le cadre des stratégies mises en place par le Congo pour appuyer sa diversification économique. Environ 800 participants, dont 70 intervenants et experts de haut niveau ainsi que plus 90 exposants viendront de 45 pays. Le Congo mettra donc à profit ce rendez-vous BtoB avec les investisseurs, pour présenter ses sept filières dites d'avenir : le pétrole et hydrocarbures ; les mines ; l'agriculture et agro-industrie ainsi que la forêt et l'industrie de bois. D'autres filières de l'heure, de grande importance, telles que

les bâtiments et la construction ; le tourisme et l'hôtellerie ; les services financiers et bien d'autres y seront aussi présentés à cette occasion. L'objectif poursuivi par cet événement, dont l'ouverture des travaux sera patronnée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est de promouvoir le secteur hors pétrole congolais, en attirant le plus grand nombre d'investisseurs dans le pays.

« Le forum ICB 2015 vise à présenter à tout investisseur les points forts du Congo, les potentiels d'investissements, l'accompagnement au travers des outils de promotion et de soutien, une démarche volontariste et économique structurée dans le cadre du plan national de développe-

ment », a indiqué le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, qui a coordonné le lancement officiel des travaux. Le Congo, qui entretient depuis plus de cinq ans, une croissance moyenne annuelle de 5,3%, veut tirer profit de son dynamisme économique afin d'accélérer son développement, avec pour objectif principal de devenir pays émergent à l'horizon 2025. Avec une population estimée à environ 4,5 millions d'habitants, et un Produit intérieur brut par habitant de 3200 dollars, la République du Congo demeure jusqu'à ce jour l'une des économies les plus dynamiques de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique Centrale (Cémac).

Il faut dire que près de dix membres du gouvernement ont pris part au lancement officiel des préparatifs du forum international des investisseurs au Congo.

Firmin Oyé

SNDE

Un nouveau responsable pour la mission Véolia-Congo

Le nouveau directeur commercial, chef de Véolia, Nicolas Robain, qui succède à Maurice Hacheme, déjà en fin de mission, a pris service le 20 juin, en présence du directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (Snde), Louis Patrice Ngagnon et de plusieurs cadres de cette société publique.

Nicolas Robain qui occupe les mêmes fonctions que son prédécesseur doit travailler dans la continuité avec l'obligation de résultats, conformément à l'esprit du partenariat signé le 24 janvier 2013. En effet, ce contrat de service prévoit la modernisation des infrastructures de la Snde ainsi que le renforcement des capacités de celle-ci aussi bien dans les domaines tech-

niques, financiers que commercial. Des jalons étant déjà posés, le chef de mission Véolia devra donc, dans un premier temps, consolider les acquis du travail abattu par son prédécesseur afin de créer une vraie dynamique au sein de la Snde, au moment où cette société prépare d'importants travaux d'aménagement de son réseau.

L'objectif principal étant de redresser vraisemblablement cette société publique pour donner aux populations une eau de qualité et en temps réel. Durant ces deux ans de mission au Congo, le chef de mission Véolia sortant, promu à d'autres postes de responsabilité au sein de leur société, à Paris, en France, a œuvré dans plusieurs domaines. Successivement, cet expert a participé au diagnostic et à l'élaboration du

plan d'action de redressement de la Snde ; supervisé le lancement des projets structurants pour l'amélioration des activités commerciales.

De même, il a œuvré pour la fiabilisation et la centralisation de la base de données, piloté l'élaboration de la vision et du plan stratégique de la Snde à 5 ans mais aussi joué un rôle central dans l'obtention des financements pour les travaux d'extension des réseaux de Brazzaville. Pour sa part, soucieux de voir la Snde remplir convenablement ses missions régaliennes, le directeur général de cette société, Louis Patrice Ngagnon, a rappelé, aussi bien au chef de mission Véolia qu'aux cadres et responsables de la Snde présents, la responsabilité qui leur incombe de travailler avec objectifs.

F.O.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiq Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ZONE INDUSTRIELLE DE MALOUKOU

Vers l'ouverture de ce pôle économique

En plein examen de la loi des Finances rectificative exercice 2015, les députés membres de la commission économie et finances ont effectué une descente, le 20 juin dans la Zone industrielle et commerciale de Maloukou dans la périphérie nord de Brazzaville. Le but de cette visite de travail est de répondre aux besoins financiers exprimés par ce complexe en vue de son inauguration.



Les députés en visite dans l'usine de production des tôles

L'objectif est de mettre à disposition des fonds nécessaires pour le démarrage effectif de ce complexe industriel. Les seize unités de production étant achevées, reste l'aménagement des voies d'accès dans l'enceinte de la zone industrielle. L'entreprise en charge des travaux d'aménagement de ces voies d'accès, d'après les informations recueillies sur les lieux, fait face à un défaut de paiement. « On est bloqué. Tant que les voies d'accès ne sont pas terminées on ne peut pas inaugurer la zone industrielle. Cela nous coûte énormément parce qu'on doit retenir environ 600 personnes

pour maintenir les usines qui sont fermées parce qu'il faut les faire tourner », a déclaré le directeur général d'Asperbras, José Veiga.

Et le président de la commission économie et finances de l'Assemblée nationale, Maurice Mavougou d'ajouter : « Nous sommes en plein examen du collectif budgétaire. Il se trouve que des crédits importants ont été sollicités au profit de la zone industrielle de Maloukou, pour répondre, entre autres, aux besoins exprimés par la firme Asperbras. Il semble que dans les soixante jours à venir, ce complexe in-

dustriel devra être totalement fonctionnel ».

Comment amortir 300 milliards en quatre ans ?

« Il faut impérativement légiférer », déclare Maurice Mavougou. Les députés ont envisagé de doter ce complexe industriel d'un cadre légal afin que celui-ci génère des revenus à l'Etat, unique investisseur. Avec les aménagements de l'ordre de 300 milliards FCFA, les seize unités de production peine encore à entrer en phase de production effective. Pour José Veiga, il est possible de rentabiliser les seize usines en quatre ans grâce à la législation.

« Au début, il faut d'abord travailler pour le marché local. Le Parlement et le Gouvernement doivent travailler pour mettre en place des lois, des taxes pour empêcher que les produits de mauvaise qualité soient importés afin de consommer le made in Congo. L'objectif c'est de réduire les coûts pour que n'importe quel Congolais ait la possibilité de construire à moindre frais. Il faut empêcher que le matériel soit importé pour que les sociétés aient pour source d'approvisionnement les usines locales », a-t-il signifié.

Pour ce faire, explique le président de la commission économie et finances de la chambre basse du Parlement, l'Etat devra créer une société nationale de patrimoine ainsi qu'une société d'exploitation qui mettra en place des conventions avec des partenaires pour gérer le patrimoine national. « Depuis quelques temps, l'Etat a résolu de se désengager des secteurs dits concurrentiels, mais nous n'avons pas vu une volonté des opérateurs économiques s'impliquer dans l'industrialisation. Il nous paraît utile que l'Etat soit le moteur en matière d'industrialisation et ensuite les mécanismes seront mis en place de façon à ce que la gestion ne soit pas nécessairement assurée par l'Etat », poursuit-il, avant d'affirmer : « Jusqu'à lors, nous n'avons pas encore légiféré sur les Zones économiques spéciales. Nous avons donné le montant approximatif des investissements, il faut les rentabiliser. Cela recommande une gestion rigoureuse contrairement à la gestion d'hier que nous avons tous décriée. Il doit y avoir un retour sur investissement de façon à ce que l'argent alloué ne soit pas perdu ».

L'énergie, moteur de l'industrialisation

Construit sur une superficie de 557.1270 m², le complexe industriel de Maloukou comporte des usines spécialisées dans la production des matériaux de construction. Déjà fonctionnelle, cette zone est confrontée aux problèmes d'énergie. Compte tenu de la complexité des usines, certaines unités fonctionnent 24h/24 tandis que d'autres fonctionnent pendant huit heures. « Fin août, le problème de l'eau sera réglé. On a en ce moment quatre réservoirs de 5 millions de litres pour approvisionner toute la zone industrielle. Il manque plus que l'électricité. Toutes les usines fonctionnent à l'aide des générateurs d'énergie électrique. Il y a des usines qui consomment énormément d'électricité. Environ 60 personnes travaillent actuellement pour maintenir les usines en marche. C'est un manque à gagner pour nous », renchérit José Veiga.

Dans sa première phase, ce complexe générera environ 2600 emplois directs et 10.000 emplois indirects, avant la mise en service de la zone d'expansion. A terme, il est prévu la création de 10 à 13.000 emplois.

Josiane Mambou Loukoul

FÊTE DES PÈRES

Virginie Awé et Bonaventure Boundzika valorisent l'événement à Brazzaville

L'avant dernier dimanche du mois de juin, le monde entier célèbre la fête des pères.

Bien que le gouvernement congolais n'ait pas encore inscrit cette célébration dans son agenda, cela n'a pas empêché à la conseillère municipale de Brazzaville, Virginie Awé et au président du Congrès pour la démocratie et la République (CDR), Bonaventure Boundzika, d'organiser les retrouvailles avec les pères du cinquième arrondissement, Ouenzé, pour la première et avec ceux du premier arrondissement, Makélékelé, pour le second. De son côté, Virginie Awé a indiqué à la presse qu'il était nécessaire sinon indispensable de partager un repas avec les géniteurs à l'occasion de leur fête. Parce



Virginie Awé

qu'aujourd'hui, a-t-elle renchérit, chaque enfant devrait offrir un présent à son père en guise de reconnaissance de sa paternité. Pour Virginie Awé, c'est une manière de rendre hommage aux pères comme on le rend aux femmes le 8 mars de chaque année. Son initiative a été bien ap-

préciée par les pères de Ouenzé invités au repas. Deux d'entre eux ont sollicité du gouvernement congolais l'inscription de cette fête dans son calendrier des commémorations pour mettre fin, ont-ils expliqué, à ce qui paraît comme une injustice sociale vis-à-vis des hommes. Pour sa part, le président du CDR, qui est à sa deuxième édition de la célébration de cette fête, a indiqué qu'autant l'Etat congolais rend hommage aux femmes le 8 mars de chaque année, autant il devait le faire aux pères l'avant dernier dimanche du mois de juin. Il a salué à cet effet les papas qui ont répondu massivement à son invitation et qui accordent par ce fait une importance à cet événement méconnu de plu-



Bonaventure Boundzika

sieurs congolais. Bonaventure Boundzika a rappelé aux pères qu'ils méritent cet honneur au regard des multiples sacrifices qu'ils ont consentis pour élever leurs progénitures. « L'avant dernier dimanche du mois de juin, chaque enfant devrait apporter à son père un petit cadeau pour le remer-

cier de l'avoir élevé et éduqué décentement », a-t-il dit.

Au nom de tous les pères de l'arrondissement 1, Makélékelé, Daniel Kanza a remercié Bonaventure Boundzika d'avoir pensé à eux en cette circonstance particulière. Les papas de son arrondissement ont loué cette initiative qui commence petit à petit, depuis la première édition, à intégrer leur vie. Ils ont souhaité bon vent au donateur et lui souhaité de pleins succès dans sa marche politique. Notons que le président du CDR et deuxième secrétaire du Conseil municipal et départemental de Brazzaville a offert aux pères de Makélékelé outre le repas, une chemise, une cravate et un diplôme d'honneur.

Roger Ngombé

COMMUNAUTE ECONOMIQUE
ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE
COMMISSION PRESIDENCE



N°222/CEMAC/C/P
Brazzaville, le 01 Août 2014

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Le Président de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) porte à la connaissance des ressortissants(es) des pays de la CEMAC, que les postes suivants :

→ Informaticien (2 postes) durée du contrat 72 mois;

→ Douanier (1 poste) durée du contrat 36 mois;

sont à pourvoir au Centre régional SYDONIA-CEMAC à Bangui.

Pour faire acte de candidature, les intéressés devront remplir les conditions suivantes :

Etre ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté ;

Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;

Etre âgé de cinquante (50) ans au plus ;

Fournir les documents ci-après ;

une demande manuscrite de recrutement adressée au Président de la Commission de la CEMAC ;

copies certifiées conformes des diplômes et titres universitaires ;

un curriculum vitae (modèle exclusif à prendre sur le site de la Commission de la CEMAC www.cemac.int / Rubrique CARRIERES) ;

un certificat de nationalité ;

• un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif;

• un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

Les dossiers complets seront envoyés par courrier électronique (Format PDF), au plus tard le 10 Juillet 2015, à l'adresse suivante :

cemacrecrutement@gmail.com.

Les originaux portant la mention « Recrutement - CEMAC » sur l'enveloppe, devront parvenir à la Direction des Ressources Humaines de la Commission à l'adresse postale suivante: B.P 175 Douala-Cameroun ou déposés à la Représentation CEMAC CONGO Tel +242 055514869 / 066613131.

Pour tout renseignement, contacter la Direction des Ressources Humaines au +237 694 22 91 46 7 +237 678 56 25 297+237 650 75 46 15.

E-Mail : seccmac.@hoLmail.com. Web: www.izf.net

B.P. 969 Bangui (RCA) Tél. : 61.13.59 / 61.18.35



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Si au niveau des partis, les dynamiques internes ne sont pas de nature à promouvoir l'alternance ou la circulation des élites, le législateur devrait inscrire cette question sur son agenda. »

Pr Augustin Loada, Burkina Faso, *Le Faso.net*, 31 mai 2015

« L'acte révolutionnaire cherche à donner suite à ce qui a échoué dans le passé »

Clemens-Carl Härle, Professeur à l'université de Sienna, coéditeur du «*Baudelaire*» de Walter Benjamin publié aux éditions La Fabrique, *L'Humanité*, 19 juin 2015

« La pauvreté rend timide et respectueux de tout ce qui détient un pouvoir... »

Roger Vailland, romancier, essayiste et dramaturge français (1907-1965), *Le monde diplomatique*, avril 2015

« Et je me dis, dans des pays où ce qu'on appelle la démocratie ne prend pas en compte les jeunes et les femmes, à quoi faut-il s'attendre ? »

Awa Thiam, philosophe et anthropologue, présidente de l'association Alliance pour une nouvelle citoyenneté (ANC), université Cheikh Anta Diop, *RFI*, 22 juin 2015

BAC 2015

Les appels au civisme lancés par les organisations juvéniles et estudiantines

En prélude à la session de remplacement du Bac général, le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec) a échangé, le 19 juin à Brazzaville, avec les candidats aux différents examens d'Etat, sur la discipline et la réussite scolaire.

La rencontre initiée par ce mouvement syndical, à trois semaines du baccalauréat, fait suite aux actes de vandalisme perpétrés lors de l'annulation du baccalauréat de l'Enseignement général. Elle vise à éviter d'éventuelles perturbations tant au niveau des services d'examens qu'au niveau des lycéens.

« Les lycéens nous ont indiqué que le gouvernement devrait procéder à l'annulation de l'examen avant l'entrée en salle des élèves. Pour les jeunes élèves, cela signifiait tout simplement neuf mois de préparatifs gâchés. Il y a des élèves qui ont travaillé convenablement et qui payent des pots cassés pour rien, donc c'est vraiment déplorable », a expliqué Merveille Mouketo, présidente du Meec.

En réponse à ces collégiens et lycéens, le Meec a exhorté sur les

méthodes de travail scolaire, de réussite pendant les examens, la discipline à l'école, l'effort et le mérite personnel. Ajoutant aux élèves et aux lycéens que : « L'initiative du gouvernement d'annuler le Bac était bonne car il consistait à donner de la valeur internationale aux diplômés de l'Etat congolais », a-t-elle indiqué.

Outre le Meec, le Conseil national de la jeunesse du Congo (Cnyc) a de même effectué des descentes dans les lycées d'enseignement général, pour faire la promotion d'un numéro vert et encourager la continuation des travaux pratiques en faveur des futurs bacheliers.

« Le Cnyc est l'interface entre le gouvernement, les institutions de la République et la jeunesse. Désormais s'il y a problème, il faut qu'on soit saisi pour qu'on discute et trouver un compromis. Nous avons profité pour répondre aux fausses rumeurs, nous leur avons dit qu'on ne peut pas composer les épreuves du Bac au-delà du programme », a déclaré Bersol Exaucé Ngambili Ibam.

Le Cnyc a également déploré l'instrumentalisation des jeunes par

les politiques véreux. Et, a notifié qu'un échange communicationnel manquait entre cette institution et les jeunes. « Nous demandons au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire de préparer au mieux cette session de remplacement. Nous, Cnyc, avons dit aux lycéens que nous, jeunes, avons encore un parcours à faire, point n'est question de nous instrumentaliser. Pas question de se livrer aux actes inciviques », a suggéré Bersol Exaucé Ngambili Ibam.

Rappelons que le Conseil national de la jeunesse du Congo est un organe para-institutionnel. Il a été créé en 2010 et, est un véritable espace de concertation des jeunes pour formuler des avis sur des questions liées au développement de la nation congolaise. Par ailleurs, l'annulation du baccalauréat général pour, « fraudes massives » et « irrégularités graves », avait occasionné plusieurs dégâts dans certaines villes du Congo : voitures et maisons cassées, portes et fenêtres de certains établissements scolaires défoncées, quelques boutiques éventrées.

Fortuné Ibara

EWO

168 candidats présentés cette année au BET

Au total 168 candidats ont pris part à Ewo, dans le département de la Cuvette-Ouest, aux épreuves écrites du Brevet d'Etudes Techniques (BET), session de juin 2015.

Les candidats ont planché pendant cinq jours sur plusieurs matières réparties en quatre séries, à savoir l'agriculture, la puériculture, le préscolaire et la coupe-couture.

Parmi ces matières, on peut citer, entre autres, la biologie végétale et animale, l'économie domestique, les sciences naturelles et hygiène, la zootecnie générale et spéciale, la pédiatrie, la psychologie, la technologie des textes, la sociologie ainsi que la dictée avec fautes.

C'est le secrétaire général du département de la Cuvette- Ouest Chaudrin Florent MOUNGUIEMBI qui a procédé au lancement des épreuves qui se sont déroulées dans les trois salles d'examen du lycée technique agricole d'Ewo, cela, en présence du président du jury, Cyrille Anicet NGOULOUBI.

À cet effet, le secrétaire général Chaudrin Florent MOUNGUIEMBI a rappelé aux candidats que le souhait des autorités préfectorales est d'obtenir des bons résultats à Ewo, en fournissant leurs propres efforts et intelligence avant de leur demander de travailler consciencieusement et non dans la précipitation, car leur réussite en dépend.

Source : ACI

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Massamba Suprien Alpha, j'aimerais être appelé désormais **Massamba Cyprien Alpha**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	5 jours	1 au 5 juin 2015
Comment prospecter efficacement et gagner de nouveaux clients ?	3 jours	9 au 11 juin 2015
La fiscalité du patrimoine : perfectionnement	3 jours	14 au 18 juin 2015
La satisfaction client et l'exploitation des réclamations	3 jours	23 au 25 juin 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

54° ANNIVERSAIRE DES FAC

Défilé, fanfares et décorations

Le ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé la traditionnelle cérémonie de prise d'armes à l'esplanade du stade Alphonse Massamba-Débat, ce lundi 22 juin. A cette occasion plusieurs militaires s'étant distingués ont été décorés.

Les personnels des Forces armées congolaises (FAC) et de la Gendarmerie nationale, les officiers, les sous-officiers, officiers supérieurs, officiers, sous-officiers, homme de rang, puis les membres du Conseil de commandement de la force publique ont tenu à être présents à cette cérémonie. Plusieurs temps forts ont marqué celle-ci : le passage des troupes pour le défilé agrémenté par la fanfare nationale et la décoration des plus méritants.

Sur les onze bénéficiaires deux ont été décorés au grade d'Officier, deux de chevalier, un de l'ordre national de la paix, un dans l'ordre du dévouement, un autre au grade de chevalier, cinq dans l'ordre de la médaille d'or, de bronze d'honneur et de bronze.

A l'instar de la cérémonie de prise d'armes, la journée du 21 juin a été consacrée aux activités sportives notamment la finale du ballon militaire d'une part, et à la célébration de la journée du souvenir des morts de la force publique caractérisée par les dépôts de gerbes de fleurs à la stèle aux morts de la force publique.

S'agissant des activités physiques, militaires et sportives, marquant le 54e anniversaire des FAC organisées par le commandement, l'équipe de



Passage d'un carré des policières

la gendarmerie nationale s'est imposée 2-1 devant celle du bataillon des sports, remportant ainsi la coupe mise en jeu. L'équipe de la gendarmerie menait au temps réglementaire par un score de 1-0.

Il convient de noter que cette compétition, qui avait débuté le 10 de ce mois et qui s'est achevée le 21 juin, a regroupé plusieurs disciplines en version masculine et féminine : le

ballon militaire, le cross dame de dix kilomètres et le semi-marathon (21 km). Elle se fixait pour objectif la consolidation des liens de fraternité, d'amour et de paix entre les éléments des différents corps des FAC

et de la Gendarmerie nationale.

Au terme de la compétition, les meilleurs athlètes ont été récompensés. Les trois meilleures équipes et les trois meilleures de chaque discipline ont respectivement reçu une coupe. Le premier prix du cross dame a été attribué au caporal-chef Milandou, et celui du semi-marathon à Parfait Moulouta du GPC.

Guillaume Ondzé

18 JUIN

Journée commémorative de l'appel historique du général de Gaulle

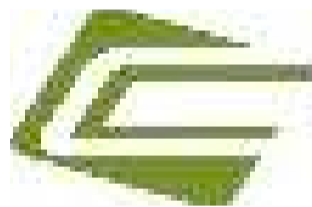
Au Congo, le ministre à la présidence chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé une cérémonie organisée au Square de Gaulle dans l'arrondissement 2 Baongo (Brazzaville), le 18 juin 2015, en présence des ambassadeurs d'Allemagne et de France au Congo.

Etaiement également présents le chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division, Guy Blanchard Okoï, le haut commandement militaire, le président de l'Office des anciens combattants du Congo, les coopérants français, ainsi qu'une rangée des anciens combattants.

Elle a été marquée par deux temps forts. D'abord le discours. Celui du général de Gaulle - est considéré comme le texte fondateur de la résistance française, dont il demeure le symbole. Ensuite le dépôt des gerbes des fleurs par le ministre de la Défense du Congo, les ambassadeurs d'Allemagne et de France au Congo, ainsi que du président de l'Office des anciens combattants du Congo. Le tout agrémenté par la musique principale des FAC.

Rappelons que le 18 juin 1940 sur les ondes de la BBC, le Général de Gaulle appelait les français à refuser la défaite et à poursuivre le combat avec lui en Grande-Bretagne, au sein des Forces françaises libres. Entouré de volontaires qui l'avaient rejoint dans son exil, il jetait les bases d'une alternative au régime de Vichy et à sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie : La France Libre.

G.O.



CONGO IRON SA

La société CONGO IRON SA porte à la connaissance de ses actionnaires de la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 26 juin 2015 à 10 heures au siège social, sis 70 Avenue du Professeur Locko Mafouta (Derrière l'Ambassade des Etats Unis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de M. Marc Montandon et nomination de M. Aimé-Emmanuel en tant qu'administrateur
- Approbation des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2014
- Convocation d'une Assemblée Générale Annuelle pour statuer sur ses projets de résolutions
- Adoption du budget de fonctionnement de Congo Iron pour la période du 1er Juillet 2015 au 30 Juin 2016
- Validation de la répartition des coûts de Congo Iron par Sundance Resources jusqu'au 31 décembre 2014
- Questions diverses

Fait à Brazzaville, le 12 juin 2015

La Direction Générale

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE
ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE
COMMISSION PRÉSIDENCE



N°222/CEMAC/C/P
Brazzaville, le 01 Août 2014

PROFIL DU POSTE D'INFORMATICIEN CEMAC, (CENTRE RÉGIONAL

SYDONIA-CEMAC).

FORMATION UNIVERSITAIRE :

•Diplôme : BAC+4 en informatique : Master, DEA, DESS, Ingénieur ou équivalent ;

FONCTIONS :

Les intéressés devront assurer les fonctions suivantes :

- Maintenance des applications SYDONIA World Transit ;
- Assistance aux équipes nationales de projet ;
- Mise en place de transit communautaire ;
- Maintenance des systèmes de gestion des statistiques nationales et régionales ;
- Assistance à la délivrance des formations SYDONIA ;
- Assure le support de premier niveau pour trouver des solutions aux Administrations des Douanes ;
- Assure la formation du personnel de la CEMAC ;

Maintenance des applications au niveau du Centre Régional et de l'École Inter-états des Douanes.

QUALIFICATIONS :

- Au minimum cinq (05) ans d'expérience dans le domaine informatique ; Expérience dans la mise en place d'un système informatique.

LANGUES :

Parfaite connaissance du français. La connaissance de l'Espagnol serait un atout.

PERSONNALITE :

Une personnalité ouverte et sociable, déterminée et vigoureuse. Bonne aptitude à communiquer.

B.P. 969 Bangui (RCA) Tel. : 61.13.59 / 61.18.35 Fax 00236.61.21.35

E-Mail : secemac@hotmail.com. Web: vrvrvr.izf.nei

PROFIL DU POSTE DE « DOUANIER CEMAC », (CENTRE RÉGIONAL SYDONIA-CEMAC).

FONCTIONS :

Mettre en place les recommandations sur la simplification des procédures ;
Délivrer la formation fonctionnelle aux Administrations des Douanes ;
Mettre en place des fonctionnalités non utilisées ;
Assurer la formation interne à la CEMAC et à l'École Inter-états des Douanes (EIED).

FORMATION

Diplôme : BAC+4 en Douane, Transit ou en Commerce International : Master, DEA, DESS, ou équivalent ;
Langues : Parfaite connaissance du français ; la connaissance de l'Espagnol serait un atout.

QUALIFICATIONS :

Au moins dix (10) ans d'expérience en douane avec du travail dans les domaines

suivants :

Gestion de l'import/export dans un environnement informatisé

Facilitation des procédures

Administration des douanes.

PERSONNALITE :

Une personnalité ouverte et sociable, déterminée et vigoureuse. Bonne aptitude à communiquer.

B.P. 969 Bangui (RCA) Tel. : 61.13.59 / 61.18.35 Fax 00236.61.21.35

E-Mail : secemac@hotmail.com. Web: vrvrvr.izf.nei

RIPOSTE SANITAIRE EN CAS DE CATASTROPHE

La Sécurité civile forme 40 médecins et infirmiers

Ces professionnels de santé qui ont été sélectionnés par leurs hiérarchies respectives pour constituer une force de réaction rapide en cas de catastrophe, ont pris part à un atelier de formation en leader du dispositif d'intervention régional organisé par le ministère de la Santé et de la population en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis au Congo.

Il était question d'améliorer leurs compétences au sein des services d'intervention d'urgence pendant les crises – y compris les militaires et les civils.

Cet atelier, troisième du genre, a été organisé dans le cadre du partenariat établi entre l'ambassade des Etats-Unis au Congo à travers les instructeurs de l'Institut de défense pour les opérations médicales (DIMO) et le gouvernement congolais.

Au cours de cet atelier, qui a duré deux semaines, les participants ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs aspects notamment l'acquisition de nouveaux gestes, réflexes, et de nouveaux schémas du dispositif d'organisation qui, « permettront, je suis persuadé, d'assurer une prise en charge efficace et efficace des patients et victimes éventuels en cas de catastrophe », a indiqué dans son mot de clôture le représentant du directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, Benjamin Ossombo, à

l'endroit des apprenants.

Pour lui, cette formation n'est pas une fin en soi, mais plutôt une étape dans le processus de mise en place du dispositif national de préparation et riposte sanitaire en cas de catastrophe. Il s'est réjoui du fait que le plan stratégique de riposte 2012-2016 en cours sera réactualisé, revigoré et une feuille de route sera élaborée pour la

« La République du Congo est leader dans la sous-région, surtout grâce à l'envoi des troupes de maintien de la paix en République Centrafricaine et aussi pour les efforts sur la lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée », a-t-elle souligné. Elle a, par ailleurs, dans son allocution de clôture invité les participants à plus de responsabilité. « J'espère que tout ce que



La photo de famille

circonstance. Terminant sur la question, il a annoncé que des exercices de préparation et de réponse aux catastrophes seront également programmés en collaboration avec les experts américains afin de permettre aux participants de garder et entretenir les connaissances acquises et tester le dispositif.

Pour sa part, l'ambassadrice des Etats-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, a remercié les ministères de la défense et la santé pour leur engagement dans le domaine de la sécurité à travers le renforcement des capacités.

vous avez acquis – les réponses au trauma, aux maladies épidémiques, et aux catastrophes qui impliquent de nombreuses victimes – vous donnent la capacité de venir en aide à vos concitoyens et confrères lors d'une éventuelle crise nécessitant votre réponse urgente », a-t-elle ajouté.

Le deuxième temps fort était la remise des certificats aux participants et participantes. La cérémonie s'est achevée dans une ambiance festive autour d'un repas.

Guillaume Ondzé

MIGRATIONS INTERNATIONALES

L'opération Navfor Med lancée en méditerranée

Dans le but d'améliorer la collecte et le partage de renseignements sur les réseaux de passeurs et de s'attaquer à leurs bateaux, l'Union européenne a lancé le lundi 22 juin, au Luxembourg, une mission navale de lutte contre le trafic des migrants en méditerranée.

L'opération Navfor Med, lancée par les ministres des Affaires étrangères de l'UE lors d'une réunion mensuelle, sera limitée dans un premier temps à une surveillance accrue des réseaux de passeurs. Les premiers déploiements de navires, sous-marins, d'avions patrouilleurs et de drones européens sont attendus dans une semaine, a indiqué la Commission aux Affaires étrangères de l'organisation européenne.

Pour l'heure et en raison de l'absence d'un feu vert du Conseil de sécurité des Nations unies à l'usage de la force dans les eaux libyennes, cette opération dirigée par un amiral italien sera limitée à une surveillance à distance des côtes, d'où partent la grande majorité des migrants qui tentent de gagner l'Italie. Il s'agira donc d'améliorer la collecte et le partage de renseignements sur les réseaux de passeurs.

Le ministre français de la Défense, Jean Yves le Drian a expliqué la stratégie que l'UE entend utiliser dans le cadre de la mission Navfor med en ces termes : « Première phase : nous collectons ensemble les renseignements. Où sont les passeurs ? (...). Ensuite deuxième phase : il faut intercepter en haute mer les navires permettant aux passeurs de s'enrichir »

Pour Jean François Dubost de l'ONG Amnesty International, l'opération ainsi lancée doit respecter les droits humains. « C'est dans nos recommandations, a-t-il déclaré, qu'à la frontière, on ne se comporte plus de façon répressive, mais d'abord de façon humaine et respectueuse de la dignité des personnes ; que l'on n'emploie pas des moyens comme des barbelés, des lames de rasoir, ou des tirs en balles de caoutchouc, comme cela a pu être le cas en Espagne, ou tout autre dispositif vraiment répressif, qui donne l'impression qu'on est face à une menace, alors qu'on est d'abord et avant tout face à des personnes humaines. »

Rappelons qu'en fin avril dernier, l'UE avait promis d'agir après la mort de 800 migrants au large de la Libye.

Nestor N'Gampoula

blédina

BIEN S'ÉVEILLER, BIEN GRANDIR

Le lait de croissance des petits futés.

- Comme moi!

Blédilait Croissance au Combifer



LUTTE CONTRE EBOLA

Des responsables des médias congolais formés sur la maladie

Le ministère de la Communication et des relations avec le Parlement, a servi de cadre le 19 juin dernier, à une formation destinée aux responsables des médias sur les signes de la maladie, les modes de contamination ainsi que les mécanismes de protection contre l'épidémie.

Ce sont plus d'une quarantaine de directeurs et cadres, des radios et télévisions publiques et privées, y compris ceux des organes de presse, qui ont pris part ce vendredi à une séance de formation. Il s'agit d'une initiative du ministère de la Santé et de la population et celui de la Communication et des relations avec le Parlement en parte-

aider à « l'acquisition par l'ensemble de la population congolaise de comportements susceptibles d'empêcher la survenue de cette épidémie au Congo. », a déclaré le directeur de Cabinet par intérim du ministère de la Communication, Martin Songa.

Dans ce sens, sera lancée dans les jours à venir, une

« **L'acquisition par l'ensemble de la population congolaise de comportements susceptibles d'empêcher la survenue de cette épidémie au Congo.** »

nariat avec la représentation locale de l'Unicef.

Le souci du gouvernement congolais est d'éviter contre vents et marrées, l'arrivée sur le territoire congolais de l'épidémie Ebola qui a sévi et continue de sévir en Afrique de l'ouest. Tous les acteurs impliqués devront

grande campagne nationale de sensibilisation et de mobilisation de toutes les couches sociales, sur les moyens de préventions et de protection contre le virus Ebola. « La session de formation qui s'ouvre aujourd'hui devra donc préparer les meilleures conditions pour per-

mettre aux différents participants d'être largement édifiés entre autres sur les différents signes de la maladie, les modes de contamination, ainsi que les mesures à prendre en vue de dissiper toute rumeur. », a indiqué Martin Songa.

Ce grand programme de sensibilisation, insiste le cadre de l'Etat, ne peut s'en passer des médias, véritables moyens d'atteindre la masse populaire. « La mise en œuvre des activités préventives contre la maladie à virus Ebola, exige donc que les médias tant publics que privés s'impliquent véritablement dans la sensibilisation afin d'atteindre les objectifs visés. », a-t-il dit.

Selon le récent bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) datant du 20 mai 2015, au moins 27 015 cas pour 11 140 décès dus à cette épidémie. De l'aveu même de l'organisation, ce bilan est nettement sous-évalué. Malgré les efforts incessants de la communauté internationale, quelques cas ont encore été enregistrés en Guinée et Sierre Leone.

Fiacre Kombo

MÉDIATION DE L'ONU AU BURUNDI

Abdoulaye Bathily remplace Saïd Djinnit

L'envoyé spécial des Nations unies pour la région des Grands Lacs, Saïd Djinnit, a quitté son poste de médiateur au Burundi le 11 juin après que l'opposition avait dénoncé sa partialité en faveur du pouvoir. Il a été remplacé à ce poste par le professeur sénégalais Abdoulaye Bathily.

Le choix du diplomate algérien Abdoulaye Bathily comme nouveau médiateur au Burundi par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, se justifie par sa longue expérience dans les questions de règlement de conflit en Afrique. Il s'était personnellement impliqué dans la crise bissau-guinéenne, la crise malienne. Avant d'être nommé médiateur au Burundi, il occupait les fonctions de chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale. Sa nouvelle fonction n'est pas une nouveauté pour lui, puisqu'il a déjà pris part à plusieurs missions sur le continent, y compris en Centrafrique.

Abdoulaye Bathily est arrivé le même jour à Bujumbura, la capitale burundaise selon un communiqué des Nations unies. Il a été appelé à s'y rendre en toute urgence d'autant que sa nouvelle fonction est capitale au rétablissement de la paix au Burundi. « À l'approche des élections, le secrétaire général appelle tous les dirigeants politiques burundais à faire face à la crise politique actuelle avec le plus grand sens des responsabilités », indique la même source. « Il les exhorte à reprendre le dialogue politique sérieusement en vue de créer un environnement propice à des élections pacifiques, crédibles et inclusives », ajoute le communiqué.

Dans son pays, le nouveau médiateur de l'ONU dans la crise burundaise est issu du Parti africain pour l'indépendance (PAI), avec comme mission la lutte contre l'injustice et les inégalités. Pendant près de trente ans, Abdoulaye Bathily a occupé la présidence de la Ligue démocratique, un parti à tendance marxiste. Parallèlement à sa carrière politique, il s'était engagé dans des combats panafricains comme lors d'une marche anti-apartheid à Dakar, en 1985, en soutien à Nelson Mandela. Abdoulaye Bathily s'était également engagé auprès du Mouvement du 23 juin, opposé à un troisième mandat de l'ex-Président sénégalais Abdoulaye Wade.

Le Burundi est depuis le mois d'avril dernier en proie à une crise politique née de la candidature contestée du président Pierre Nkurunziza à un 3e mandat. L'opposition burundaise, estimant qu'une troisième candidature du président sortant est anticonstitutionnelle, avait appelé à manifester de manière discontinue contre le régime, provoquant une vague de violence et de répression de la part des autorités contre les manifestants. La situation s'est davantage compliquée suite à la tentative de coup d'État manqué du 13 mai, dirigé par le général Godefroid Niyombare, un ancien compagnon d'armes de l'actuel président burundais.

Nestor N'Gampoula

Votre **voiture** mérite la plus belle des **robes** !

OFFRE PROMOTIONNELLE

Peinture complète sur **tout**
type de véhicule

15 Juin au 15 Sept 2015

DEVIS GRATUIT



GLAD SERVICES

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

POINTE-NOIRE
📍 : 13 Rue Côte Matève
☎ : +242 05 550 6363
☎ : +242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso
☎ : +242 06 938 7898
☎ : +242 05 313 2998

NO
N A LA
CONTRÉFAÇON

NEKA AUTOCOLOR

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Le chiffre record de 60 millions de déplacés atteint

Selon l'ONU, les conflits armés dans certaines parties du monde, notamment en Afrique centrale secouée par la crise centrafricaine, sont les principales causes de l'afflux des réfugiés. Le Congo accueille environ 22 mille réfugiés centrafricains dont 17 mille pris en charge à Bétou dans la Likouala.

Le 20 juin de chaque année, le monde entier initie diverses activités en hommage aux millions de réfugiés et déplacés internes à travers les continents. Cette date coïncide avec la journée du réfugié africain, adoptée par la résolution 55/76 e 4 décembre 2000, par l'Assemblée générale des Nations unies (ONU). L'objectif est de « témoigner de solidarité avec l'Afrique qui abrite le plus grand nombre de réfugiés, et envers qui l'ONU a toujours montré une grande générosité », indique le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés.

Lors d'une cérémonie de remise des vivres aux réfugiés centrafricains de Bétou dans la Likouala par l'ambassade des États-Unis à Brazzaville, le Programme alimentaire mondial (Pam) a reconnu les efforts du gouvernement congolais pour soutenir les ressortissants centrafricains. « Lorsqu'on reçoit un ou deux visiteurs à la maison, c'est du travail, mais ici nous sommes en train de nourrir 17000 visiteurs. Je vous assure que ceci est un travail énorme », avait confié le représentant du Pam au Congo, David James Bulman.

Mais pour la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Émilienne Raoul, les besoins de

ces personnes en situation de détresse sont énormes : « Il y a bien sûr l'alimentation, mais ces réfugiés ont également besoin aussi d'une assistance médicale, d'eau et d'assainissement. C'est pourquoi, nous demandons aux partenaires de ne pas oublier cet aspect ». Elle a par ailleurs appelé les partenaires à aider les réfugiés à pouvoir s'auto-prendre en charge, comme par exemple, leur permettre « de cultiver eux-mêmes la terre, et de devenir autonomes ».

En effet, dès le début de la crise centrafricaine et l'afflux de ces Centrafricains sur le territoire congolais, les autorités de ce pays ont multiplié des démarches et efforts en vue de réserver assistance et protection à ses visiteurs singuliers. Elles ont, dans ce souci, intensifié les coopérations avec les organismes humanitaires et les représentations diplomatiques. Au premier trimestre de cette année, les réfugiés centrafricains ont reçu de dons de la part des ambassades du Japon et des USA au Congo, ainsi que de certaines ONG humanitaires implantées dans ce pays.

« Ce don américain d'environ 585 millions de francs est suffisant pour nourrir les réfugiés centrafricains pendant à peu près 2 mois. C'est une assistance qui servira à réduire le taux de mortalité parmi les réfugiés, c'est-à-dire, sauver des vies, réduire la souffrance d'une population déplacée et aider à maintenir les enfants dans un bon état nutritionnel », avait indiqué David James Bulman. Le HCR a, quant à lui, salué la qualité des plaidoyers

menés par l'État congolais notamment par la ministre Émilienne Raoul, qui ont décidé, entre autres, l'ambassade du Japon à octroyer fin février un don en vivres et non vivres estimés à environ 1,3 milliard de francs. 14 conflits sont nés depuis cinq ans

La vague des réfugiés centrafricains est venue s'ajouter au nombre important des ressortissants rwandais, angolais, ainsi que ceux de la République démocratique du Congo, repartis sur l'ensemble du territoire national. « Nous sommes les témoins d'un changement de paradigme, d'un glissement incontrôlé vers une ère qui est désormais le théâtre de déplacements forcés sans précédent à travers le monde. », a souligné le chef du HCR, António Guterres. « La communauté internationale semble totalement incapable de travailler de concert pour faire cesser les guerres ainsi que pour édifier et préserver la paix », a-t-il regretté.

Ces cinq dernières années, précise l'ONU, au moins 14 conflits ont éclaté ou ont repris principalement en Afrique (en RCA, en Libye, au Mali, en Côte d'Ivoire, au nord du Nigéria, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et, cette année, au Burundi), au Moyen-Orient (en Syrie, en Iraq et au Yémen) ; un en Europe (Ukraine) et ainsi qu'en Asie. D'après les ONG humanitaires, seul un petit nombre de ces crises ont été résolues et la plupart continuent de générer de nouveaux déplacements de populations.

Fiacre Kombo

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le leadership du Pape François félicité par Kofi Annan

Dans une déclaration publiée le 18 juin, Kofi Annan, président de l'Africa Progress Panel et de la Fondation Kofi Annan, apporte son soutien à l'encyclique de Sa Sainteté le Pape François sur le changement climatique.

« Le changement climatique est, comme le réaffirme le Pape François, une menace généralisée. Il est une menace pour notre sécurité, notre santé et pour nos sources d'eau fraîche et de nourriture. De telles conditions pourraient entraîner, bien plus que les migrations actuelles, le déplacement de dizaines de millions de personnes et alimenter de nouveaux conflits », note l'ancien secrétaire général de l'ONU.

« Nous avons besoin encore plus d'un tel leadership inspiré. Le trouverons-nous au sommet de Paris sur le climat ? » S'interroge-t-il.

L'Africa Progress Panel (APP) est composé de dix personnalités éminentes qui plaident aux plus hauts niveaux en faveur d'un développement équitable et durable en Afrique. L'APP lance chaque année sa publication phare appelée « Rapport sur les progrès en Afrique ».

Le Rapport 2015 sur les progrès en Afrique « Énergie, population et planète – Saisir les opportunités énergétiques et climatiques de l'Afrique » établit un agenda pour le sommet sur le climat de Paris qui relie l'action internationale aux stratégies africaines pour un développement résilient face au changement climatique. La Fondation Kofi Annan a pour but de mobiliser la volonté politique nécessaire pour trouver solution aux menaces à la paix, au développement et aux droits de l'homme.

Rappelons que le pape François a appelé à une transformation radicale de la politique, de l'économie et des modes de vie individuels pour s'attaquer à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques.

Dans la vision détaillée par le pape dans l'encyclique de 184 pages, il y décrit une exploitation et une destruction sans relâche de l'environnement, à propos desquelles il blâme « l'apathie, la poursuite des profits, la foi excessive en la technologie et les visions politiques à court terme ». Les victimes les plus vulnérables sont les personnes les plus pauvres sur la planète, a-t-il déclaré, en les décrivant comme déplacées et ne recevant pas l'attention des puissants.

Il blâme principalement les combustibles fossiles et l'activité humaine, tout en mettant en garde contre une « destruction sans précédent des écosystèmes, avec de graves conséquences pour nous tous » si des gestes ne sont pas posés rapidement. Les pays industrialisés sont les grands responsables, a-t-il dit, et ont l'obligation d'aider les nations plus pauvres à surmonter cette crise. « Les changements climatiques sont un problème mondial avec de graves implications: environnementales, sociales, économiques, politiques, ainsi que dans le secteur de la distribution des biens. Cela représente l'un des principaux défis de l'humanité aujourd'hui », écrit-il.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE DE L'OUEST

Première transaction africaine de crédits carbone

Structurée par Ecosurafrique le leader de la finance carbone en Afrique subsaharienne, l'opérateur VRS (Volta Car Services) a mis en place un modèle de compensation des émissions de CO2 des véhicules loués dans trois pays d'Afrique de l'Ouest (Ghana, Côte d'Ivoire et Sénégal).

Le co-fondateur de VRS, Thomas Grand a expliqué la stratégie de la société : « nous développons une stratégie environnementale forte : les émissions CO2 sont au cœur de nos préoccupations et nous souhaitons proposer à nos clients la possibilité de compenser l'empreinte carbone de leurs véhicules ».

« C'est un choix pionnier et différentiel sur le marché

ouest-africain. Nous espérons qu'il deviendra un standard pour l'ensemble des acteurs de notre secteur », a-t-il ajouté. La structure VRS compte agréger, tous les trimestres, les clients intégrant le programme « neutre en carbone » pour l'ensemble de sa flotte. Le crédit de carbone, ou réduction d'émission, base de la compensation, sont générés grâce à la dissémination de foyers de cuisson efficaces en Côte d'Ivoire. Les foyers sont installés dans le cadre du programme « Soutra Fourneau », financé et exploité par ecosurafrique. Ils permettent de réduire la consommation de charbon de bois des utilisateurs (restaurants, cantine, etc). L'utilisation du charbon et du bois pour la cuisson d'éléments demeure

l'une des principales sources de déforestation et d'émissions de CO2 en Afrique de l'Ouest.

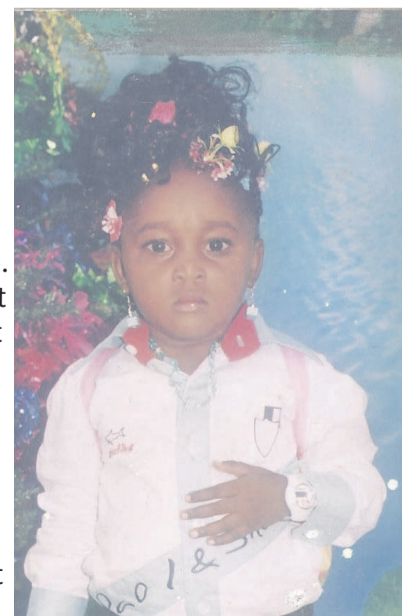
Au-delà de l'aspect environnemental, les bénéfices induits sont nombreux : redistribution de pouvoir d'achat aux consommateurs, diminution des fumées nocives, réduction du temps de préparation de moitié. « Les échanges de crédits de carbone sont historiquement structurés des pays en développement vers les pays industrialisés. Nous sommes convaincus que l'avenir du marché se situe, pour partie, dans le développement de flux sud/sud, intra-africains notamment », a déclaré le Directeur général d'ecosurafrique, Fabrice Le Saché.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

La famille Okieli Dimi et Engambokana ont la profonde douleur de vous informer la disparition inopinée de leur petite fille, niece et enfant, Carla Dimi, survenue le mardi 16 juin 2015 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire ce tient à Magnangga premier arrêt après le château d'eau. La date de l'inhumation est fixée au mercredi 24 juin suivant le programme ci-après :

10h00 : levée du corps à la morgue municipale CHUB et recueillement sur place ;
12h00 : départ pour le cimetière privé Mastero ;
15h30 : fin de cérémonie.



PARUTION

Le quatrième numéro du magazine Rétro histoire et mémoire consacré à Lutumba Simaro

Après deux numéros expérimentaux, l'équipe rédactionnelle de la revue « Rétro histoire et mémoire » a changé de concept. Elle consacre désormais chaque numéro à un artiste. Après celui consacré à Rochereau Tabu Ley, le numéro 4 retrace l'itinéraire et l'univers musical de Lutumba Simaro. Ce magazine a été présenté par son directeur éditorial Mfumu Di fua Di Sassa directeur éditorial. Par cette revue l'auteur a voulu créer ce pont symbolique entre les deux rives du Congo et permettre à la culture de pouvoir s'exprimer à travers l'écrit. Il estime que tous ses outils serviront à la postérité et permettront de continuer le travail de recherche sur la musique congolaise des deux rives. Dans ce numéro, on trouve plusieurs contributeurs de Kinshasa et de Brazzaville, notamment des personnalités éminentes comme Manda Tchabwa, Charles Kounkou, Matondo Kubu Turé, Grégoire Lefouoba, Bouetoum Kiyindou et bien d'autres. Charles Kounkou qui a étudié la célèbre chanson Testament y a Bowlé en a relevé la teneur en soulignant que ce morceau est extraordinaire par sa méthode et sa forme. « Officiellement il s'agit d'un testament. Mais à écouter ce morceau, il n'y a rien qui renvoie au testament. Même lorsqu'il parle d'oraison funèbre, en réalité il n'en est pas question. Plutôt, Lutumba demande à bowole de parler et raconter la vie des vivants aux morts ».

Tout au long des deux cent huit pages on peut également trouver des chapitres comme: Lutumba Simaro : un génie proféiforme de la pensée congolaise ; un moraliste au regard interrogateur.

Simaro Lutumba, de son vrai nom Simaro Lutumba Ndomanuemo, est l'un des musiciens de la République démocratique du Congo qui a contribué à la réputation de la musique de la rive gauche du fleuve Congo.

Hermione Désirée Ngoma

FRANCOPHONIE

Laurent Malanda, lauréat du Prix international de poésie 2015

Le jury du concours international de poésie organisé par l'Université Paris-Sorbonne (ParisIV), réuni le 4 juin 2015, vient de distinguer Laurent Malanda, poète congolais, lauréat du Prix international de poésie 2015 de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Le prix International de poésie 2015 lui sera remis le 26 juin 2015 au Club des Enseignants en Sorbonne. Le critère principal d'admissibilité à ces prix était l'appartenance à une université francophone pour l'année académique 2014-2015. Ainsi, Laurent Malanda y a participé en sa qualité de poète et étudiant doctorant à l'École normale supérieure de l'université de Maroua, au Cameroun, parcours : Langue française et Littérature d'expression française.

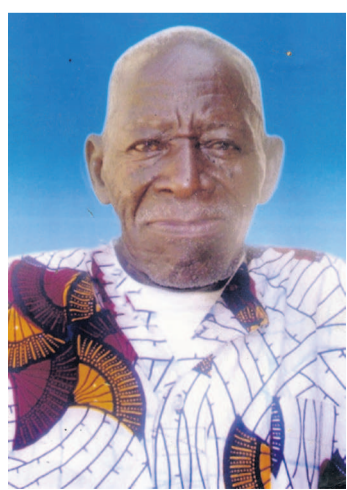
« Je suis simplement heureux d'avoir remporté un prix de l'Agence Universitaire de la Francophonie dans cette université Paris-Sorbonne, qui, par devoir de mémoire, a connu le passage de plusieurs éminences, parmi lesquelles mes précurseurs Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor. Je me sens sur leurs pas. Je pose des mots comme des briques pour continuer à bâtir le rêve des peuples noirs », s'est réjoui Laurent Malanda.

Ce prix intervient moins de trois mois après le Printemps des Poètes 2015 qui avait couronné Laurent Malanda, le 21 mars dernier en France, sur le thème de « L'Insurrection poétique ». Le 11 avril, Huppert a reçu, au nom de « Voyage au bout de l'espoir », la « Marguerite d'Or de la poésie » de la Ville de Chartres, en France.

H.D.Ng.

IN MEMORIAM

24 juin 2012, 24 juin 2013, cela fait exactement 3 ans déjà depuis que Mr Mahoua Daniel surnommé « la coupole fer de 8 » se repose en paix aux côtés de ses ancêtres. A l'occasion de ce triste anniversaire, Mlle Wilfrine Deborah, Mr Gildas, la veuve Mahoua et enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée en sa mémoire. Pour le repos de son âme, plusieurs messes seront dites à partir de mercredi 24 juin, dimanche 28 et vendredi 3 juillet en l'église Saint Louis Grignon de Montfort à Mikalou.



Fer de 8, tu resteras à jamais un matériel indispensable pour nous papa. Paix à ton âme.

TRANSFERTS

David Louhoungou rejoint Roye-Noyon

Disparu des écrans après son passage manqué à Bejaïa (5 matchs entre janvier et juin 2013), David Louhoungou a vécu une saison 2014-2015 en retrait : il se maintient en DSR avec Rezé, se consacre à son enfant et travaille comme formateur auprès de jeunes de la région. Ses choix de carrière, pas toujours pertinents, ont éloigné du professionnalisme ce milieu de terrain à fort potentiel, formé à Rennes et l'INF Clairefontaine. Polyvalent, il part en Ecosse, puis en Turquie, sans succès. Son passage à Boulogne-sur-Mer, alors en Ligue 2, n'est pas davantage fleurissant. A Cannes et Beauvais, il re-

vit, comme en sélection nationale, où il fournit des prestations de haut niveau et offre une alternative très crédible au poste de latéral droit.

Aujourd'hui, David Louhoungou continue de vibrer pour ses amis Diables rouges, mais sait qu'il en est désormais loin. Sa signature, en début de semaine, en faveur de Roye-Noyon lui permet de retrouver le niveau amateur national. Dixième du groupe A en 2014-2015, Roye-Noyon est l'une des valeurs sûres en Picardie, grâce à des structures modestes mais solides. « Je ne me mets pas de pression en me disant que ça peut être un bon

tremplin. Je veux juste apprécier le fait de retrouver les entraînements quotidiens, les matchs face à des équipes de niveau supérieur. Je ne tire pas de plan sur la comète. Je suis content d'être à Roye-Noyon et je ne me projete pas plus loin. » Un match amical, fin mai, face à la réserve d'Amiens a en tout cas suffi au staff picard pour déceler en lui les qualités physiques et techniques qui en avaient fait un jeune international en 2009, un lendemain de victoire en Coupe Gambardella, avec Rennes face à Bordeaux aux côtés de Mvila et Oniangou.

Camille Delourme

Kondogbia va à l'Inter Milan

Le Français entre dans l'autre grand club de la capitale économique italienne pour en renforcer l'ossature défensive. C'est fait : l'Inter Milan et l'AS Monaco ont fini par tomber d'accord sur les conditions du transfert de Geoffroy Kondogbia. Le programme prévoyait sa présentation aux fans de ce deuxième grand club milanais de football lundi soir. Déjà, sur les réseaux sociaux, le joueur pouvait être vu portant un maillot noir et bleu avec ces écrits : « contrats signés avec Monaco pour le transfert de Geoffroy Kondogbia ».

Français d'origine centrafricaine, Kondogbia sera une autre des vedettes du football provenant d'Afrique centrale


et venues faire le bonheur d'un club italien. Samuel Eto'o, aujourd'hui dans la Sampdoria de Gênes, est bien entendu le plus emblématique d'entre eux. Mais il n'est que le énième des joueurs d'Afrique centrale, et même de son Cameroun natal à venir s'illustrer dans le football italien.

En règle générale, les montants des transferts des joueurs ne sont que de simples supputations de presse. Il semble que pour arracher Kondogbia à Monaco, Inter de Milan ait dû débours 35 millions d'euros, près de... 23 milliards de francs CFA. Une somme alignée avec d'autant plus de vitesse que l'autre grand club de Milan, l'AC Milan de Silvio Berlusconi, rôdait elle aussi

autour du joueur franco-centrafricain avec quelque mallette bourrée de billets de grosse coupure !

Le joueur est donné pour devoir percevoir 4 millions, soit plus de 2,6 milliards de francs CFA par année. Ces grosses sommes ne soulignent qu'une chose : une valeur reconnue du joueur dont la côte est au plus haut. Une côte connue des connaisseurs du marché en football. Si Inter Milan ne s'était pas avancé, on affirme qu'il y avait dans les rangs Manchester City, Real Madrid comme futurs acquéreurs. Refermés les carnets de chèque, les regards vont maintenant se tourner sur la pelouse des stades pour admirer les exploits du défenseur.

Lucien Mpama



Annonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :



- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Vendredi 10 Juillet 2015 à 10h00. Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Mercredi 15 au Jeudi 16 Juillet 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Mercredi 15 Juillet 2015
 - 09h – 11h30: Mathématiques
 - 14h – 16h30: Français
- Jeudi 16 Juillet 2015
 - 09h – 11h30 : Physique chimie

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition boude la session extraordinaire convoquée en juillet

Les leaders de l'opposition demandent aux groupes parlementaires de leur obéissance de s'abstenir de participer à cette session qui, d'après eux, ne répond ni à la Constitution ni à leurs règlements intérieurs et encore moins à un quelconque intérêt du peuple congolais.

Annoncée pour le 1er juillet, la session extraordinaire du Parlement est déjà mal partie. Elle risque de se tenir sans l'opposition parlementaire qui vient de déclarer ouvertement sa non-participation. Rien donc n'a fondamentalement changé dans le chef des leaders de l'opposition qui continuent d'évoluer en dehors des arcanes parlementaires dénonçant, au passage, la dictature de la majorité sur fond d'absence de débat démocratique. C'est dire que le projet de loi portant répartition des sièges par circonscription électorale pour les élections municipales et locales est en passe d'être examiné, au cours de ladite session, sans les Forces politiques et sociales réunies au sein de la « Dynamique pour l'unité d'action de l'opposition ».

Cette méga plate-forme politique



Des opposants au sortir d'une réunion à Kinshasa

composée des principaux partis politiques de l'opposition dont l'UNC, le MLC, le MPCR, le Cder, l'Envol, les FAC, l'Écidé, l'ATD et le groupe parlementaire UDPS et alliés n'entend pas fléchir par rapport à cette prise de position annoncée officiellement le dimanche 21 juin à la paroisse Notre Dame de Fatima. Pour cette frange de l'opposition, il s'agit là d'une mas-

carade de session qui ne répond ni à la constitution, ni au règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Vital Kamerhe et ses pairs de l'opposition ne voient, en effet, aucune opportunité d'y siéger pour d'examiner une loi déjà recalée par la chambre basse du Parlement pour « incohérences et fausses statistiques ». Bien plus, ils estiment que les élec-

tions locales pour lesquelles on tient à convoquer cette session extraordinaire sont censées être postposées conformément aux exigences légales et constitutionnelles. Celles-ci veulent, en effet, que non seulement les nouveaux majeurs soient enrôlés, mais que l'on puisse clarifier la cartographie des entités à la base qui ont été créées en désordre.

Pour Jean Claude Vuemba, José Makila, Dely Sessanga, Jean Lucien Busa et autres leaders qui incarnent l'opposition radicale, Joseph Kabila chercherait à orchestrer, à travers cette session, son plan de « glissement » dans le but inavoué de demeurer éternellement au pouvoir en violation flagrante de la Constitution dont il est censé être le gardien. L'objectif du camp présidentiel, pensent-ils, « n'est nullement l'examen de la loi en soi mais expressément gonfler inutilement le calendrier électoral devenu obsolète en ce qui concerne les élections locales afin de justifier le fameux glissement ». D'où leur obstination à voir s'appliquer dans l'urgence leur exigence de réanimation de la commission tripartite annoncée le 25 mai pour examiner les questions soulevées dans leur mémo du 27 avril dernier. A tout prendre, la prochaine session extraordinaire du parlement risque, dans ce cas de figure, d'être une affaire des seuls membres de la majorité.

Alain Diasso

UDPS

Félix Tshisekedi dément tout rapprochement avec Joseph Kabila

Au cours d'une conférence de presse tenue tout récemment à Bruxelles, le fils du « lider maximo » a, par ailleurs, clamé sa conviction à l'avènement de l'alternance démocratique en RDC en vue de « permettre au peuple congolais de reprendre son destin en main ».



Félix Tshisekedi

Secrétaire national de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) chargé des Relations extérieures, Félix Tshisekedi est devenu la cible, depuis plusieurs semaines déjà, des mauvaises langues. À son sujet, il se raconte beaucoup de choses avec toujours cette volonté de nuisance manifeste. Après l'avoir présenté comme le virtuel successeur de son père à la tête du parti alors qu'une telle option est censée être discutée en interne dans le cadre d'un congrès, la folle rumeur lui a également prêté l'intention de vouloir s'accaparer les structures du parti à son bénéfice. En fait, l'homme qui a pris la décision de revigorer le parti en le tirant de sa longue léthargie apparaît comme un éternel incompris au sein de l'UDPS actuellement écartelé entre plusieurs intérêts.

Comme si cela ne suffisait pas, la rumeur publique

venait dernièrement de l'enfoncer en confirmant un rapprochement entre lui et Joseph Kabila. Il se sur-sur dans la ville haute que les deux personnalités se seraient passées un deal qui consistait à faire du rejeton de « lider maximo » le Premier ministre du gouvernement de transition censé sortir au terme du dialogue. Joseph Kabila, à en croire ses détracteurs, chercherait à crédibiliser son fameux schéma de « glissement » en forçant un consensus politique devant inévitablement passer par le débauchage de quelques gros poissons de l'opposition. En cela, Félix Tshisekedi paraît constituer une alternative valable dans le sens de crédibiliser un plan qui a véritablement du mal à passer dans l'opinion. Coupant court à la rumeur, Félix est monté au créneau pour démentir cette information qui tient plutôt de l'intox vis-à-vis de sa personne.

C'est à partir de Bruxelles où il séjourne qu'il a démenti, dans le cadre d'un point de presse tenu le 19 juin, le prétendu deal qu'il aurait conclu avec Joseph Kabila. « Je n'ai jamais conclu de pacte avec Joseph Kabila », avait-il martelé tout en précisant qu'il n'a jamais reçu une telle offre de la part de la « kabilie ». Et de poursuivre : « Je tiens à vous assurer que j'entends poursuivre le combat politique jusqu'à la libération effective de notre pays ». Tout en sachant que le chef de l'État reste obsédé à l'idée de demeurer au pouvoir au-delà de 2016, Félix Tshisekedi a laissé entendre qu'il n'est pas disposé à cautionner une telle supercherie qui fâche la Constitution et les lois de la République. « Je ne serai jamais le Premier ministre de Joseph Kabila », avait-il asséné.

Concernant le dialogue qui se profile à l'horizon, il a invité la « communauté internationale » à « prendre ses responsabilités » en le pilotant dans l'unique but de « rassurer les uns et les autres sur la crédibilité des scrutins ». Pour nombre d'observateurs, ce discours acéré de Félix Tshisekedi assorti des préalables tranche avec la modestie et le fair-play ayant caractérisé ses récentes prises de position plutôt favorables au dialogue proposé par le chef de l'État. Relayant la vision de son parti, l'intéressé avait, à maintes occasions, fait savoir qu'il y voyait une meilleure solution pour sortir le pays de la crise politique qu'il traverse.

A.D.

MÉDIAS

FFJ-@frique salue de la réouverture d'une chaîne confessionnelle à Kinshasa

L'ONG encourage les autorités à continuer à poser ce genre de geste, qui rentre dans le cadre des appels lancés en leur direction et qui peut être considéré comme un début de réponse à certaines préoccupations concernant la presse en RDC.



Des professionnels des médias, dans une activité de la Cén

L'association de défense de la liberté de la presse, Freedom for journalist-@frique (FFJ-@frique), a, le 21 juin, dit prendre acte de la réouverture, le 17 juin, de Radio télévision catholique Elikya (RTCE), une chaîne de télévision confessionnelle émettant à Kinshasa. Cette ONG a, par ailleurs, déploré qu'actuellement, une dizaine de médias soient encore fermés dont certains à Kinshasa et à l'Est du pays. FFJ-@frique a notamment cité Canal Kin Télévision (CKTV), Radio Lisanga Télévision (RLTV), Canal Futur Télévision, Radio Télévision Jua Lubumbashi. Ces quatre médias appartenant respectivement à Jean-Pierre Bemba (en détention préventive à la Cour pénale internationale depuis 2008), Roger Lumbala, Vital Kamerhe et à Jean-Claude Muyambo, tous aux opposants au régime en place. Alors que le premier média a été fermé en janvier dernier, les trois autres l'ont été en 2011 lors des élections générales tandis que le dernier, fin 2014. Le signal de RTCE, note-t-on, a été coupé le 16 janvier, sur décision du gouvernement qui reprochait à ce média et à CKTV, resté fermé, d'avoir diffusé un message de l'opposition invitant la population à contester un projet de la loi électorale, visant, selon des opposants, à prolonger le mandat du président Kabila, censé se terminer fin 2016.

Dans une déclaration conjointe rendue publique il y a peu, l'Union nationale de la presse du Congo, l'Observatoire des médias congolais, FFJ-@frique et l'Association nationale des éditeurs du Congo avaient demandé aux autorités de rouvrir les médias fermés en vue de favoriser un climat apaisé à la veille des élections locales et provinciales dans le pays.

Lucien Dianzenza

FORUM ACCÈS AU FINANCEMENT

Le Fonds pour l'inclusion financière organise la cinquième édition le 27 juin

Quatre thèmes sont inscrits à l'ordre du jour de cet événement organisé sous l'égide de la Coopération financière allemande (KfW) à l'intention des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qu'abrèvera l'Université protestante au Congo (UPC).

« Comment se financer sans se surendetter ? » est la question cruciale qui va constituer l'entrée en matière de la cinquième édition du Forum accès au financement (FAAF). Une base sur laquelle ne saurait faire l'impasse le Fonds pour l'inclusion financière en RDC (FPM) dont l'action vise à contribuer à la réduction de la pauvreté en RDC, quitte à favoriser « le développement d'une offre durable en services financiers accessibles aux MPME et aux ménages à revenus bas sur l'ensemble du territoire national ». En second lieu, le FPM entend les porter à « découvrir de nouveaux produits, à l'instar du crédit-bail, des agents bancaires et du paiement électronique », des appuis importants dont ils sont tenus de cerner les mécanismes. Ce, surtout que le faible



Banderole annonçant l'édition précédente du FAAF

accès au financement tient pour l'une des contraintes majeures au développement des MPME en RDC. Aussi, le FPM juge important de les outiller au travers du forum de sorte à contourner les principales difficultés rencontrées dans leur quête des financements. Le FAAF est donc un dispositif important qui devrait concourir à pallier le défaut d'informations et de formation utile pour ce faire. Par ailleurs, il est clair que le chapitre basé sur « Connaître ses obligations fiscales et patronales », qui sera abordé en

dernier sera d'un grand intérêt pour les centaines de MPME attendues à cette édition du FAAF. Ceci entendu qu'elles « font face à des rigidités réglementaires des institutions de l'État, notamment les taxes, les impôts et les dispositions légales devant lesquelles elles sont impuissantes », souligne le FPM. Du reste, il faut noter ici que le forum a justement été initié par le KfW, un des bailleurs de fonds de l'ASBL FPM, dans le but de servir de plateforme d'échange entre les MPME et les institutions financières sur

des questions utiles à contribuer à un climat propice au développement du secteur. Le FAAF a donc été lancé dans l'optique de servir de cadre de discussion en vue de trouver les voies et moyens capables d'alléger ces contraintes. Un office auquel devraient s'atteler l'ensemble des participants aux travaux, à savoir entrepreneurs, acteurs du secteur financier, associations et organismes de soutien à l'entrepreneuriat, bailleurs de fonds et représentants des pouvoirs pu-

blics. En outre, signalons que le troisième thème des assises qui n'est pas des moindres est une adresse particulière aux MPME et il a pour objet de répondre à la question : « Comment fidéliser sa clientèle ? ».

À titre de rappel, c'est fort du succès des deux premières éditions tenues respectivement en 2011 et 2012, le FAAF avait réuni alors plus de quatre cents entrepreneurs à telle enseigne que la Coopération financière allemande a décidé de pérenniser la rencontre. L'ASBL FPM qui s'en est vu confier l'organisation dès lors a pu lui constituer un meilleur ancrage encore les deux éditions suivantes de 2013 et 2014 organisées à l'UPC. D'où le rendez-vous fixé au 27 juin pour la tenue de la cinquième dans le même cadre universitaire. Ce, dans la perspective de poursuivre sa mission qui, soutient-il, « s'inscrit dans le cadre de la politique et de la stratégie nationale », tel qu'énoncé plus haut.

Nioni Masela

SECTEUR FINANCIER

La BCC lance le PNEF

Le Programme national d'éducation financière (PNEF) est un processus par lequel tous les acteurs impliqués dans le développement du secteur financier se mobilisent en vue d'apporter aux bénéficiaires actuels des services financiers des compétences nécessaires pour leur permettre de gérer leurs finances personnelles avec l'objectif d'améliorer leurs capacités.

Lors du lancement du PNEF qui a eu lieu dans la salle Kinshasa de l'Hôtel Kempisky, il était aussi question au comité de pilotage dudit programme d'adopter la feuille de route concernant les groupes cibles, les domaines identifiés et le chronogramme des activités à mener jusqu'à la fin du mois de décembre. Bénéficiant d'un appui technique de la coopération technique allemande (GIZ), le PNEF, a fait savoir le gouverneur de la Banque centrale (BCC), Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, vise à améliorer la compréhension de la population, des services et produits financiers tout en renforçant sa confiance dans le secteur financier. Ce programme permettra d'influer sur les comportements de la population pour la prise des décisions financières responsables et appropriées.

À en croire le gouverneur de la BCC, le PNEF présente des avantages aussi bien pour les consommateurs, le gouvernement que pour l'Institut d'émission. Pour les consommateurs, ce programme leur permettra notamment de faire des choix raisonnés en toute connaissance de cause, d'améliorer les capacités de négociation avec les institutions financières, d'optimiser la gestion des ressources, d'anticiper financièrement les situations imprévues et être plus sensible aux risques et opportunités des produits financiers.

Quant au gouvernement, explique Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, il lui permettra de lutter contre la pau-

vreté par la distribution des produits et services financiers indispensables pour financer les activités génératrices de revenu, contribuer à la croissance économique et créer des emplois par l'utilisation rationnelle des crédits. Enfin pour la BCC, le PNEF améliorera la culture financière dans le pays et aussi la stabilité du système financier. « Avec le PNEF, les institutions financières vont renforcer la confiance de la population dans le système financier formel, mobiliser l'épargne intérieure et améliorer la rentabilité », laisse-t-il entendre tout en soutenant que l'élaboration de ce programme va, entre autres, fédérer tous les efforts et initiatives en cours, fournir une orientation, un élan et une dynamique, définir les cibles prioritaires et des messages-clés ainsi que réduire le risque de duplication à travers une meilleure coordination.

La sensibilisation

La réussite de ce programme implique une sensibilisation entre les différents acteurs, c'est la raison pour la quelle l'expert de la GIZ, Florian, reste convaincu qu'il faut travailler en partenariat. Pour ce faire, indique-t-il, il faut utiliser une large gamme de méthodes et de canaux, prioriser les actions et encourager les changements durables. Il faut également, pour une bonne sensibilisation, avoir des groupes cibles qui sont des groupes prioritaires. Ces groupes cibles sont les écoliers, les jeunes, les femmes, les personnes vivant en milieu rural, les travailleurs et les entrepreneurs. Cet expert préconise des messages-clés qui doivent être simples, courts et clairs afin d'inciter les cibles à agir et à modifier leur comportement. Aussi ces messages doivent-ils être accompagnés d'illustrations graphiques, traduits et testés en cinq langues nationales.

Aline Nzuzi

EXAMENS D'ÉTAT 2014-2015

Plus de 593 mille candidats dans la course

L'édition connaît une baisse de taux de participation de 1,3% par rapport à celle de l'année passée qui avait enregistré 601 mille candidats.



Des candidats finalistes (archives)

La session ordinaire de l'examen d'État a démarré, le 22 juin, sur toute l'étendue du pays. 1 784 centres accueillent, à travers le pays, des candidats finalistes pour la quarante-neuvième édition de l'examen d'État. Cette épreuve de fin de cycle d'enseignement secondaire, prévue jusqu'au 25 juin, prenant quatre jours comme d'habitude, connaît la participation de plus de 593 mille candidats dont 110 mille pour la seule ville de Kinshasa. Pour le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et à l'Initiation à la Nouvelle citoyenneté, Maker Mwangi Famba, a avoué, au terme d'une visite dans quelques centres de Kinshasa, que cette édition connaît une baisse de taux de participation de 1,3 % par rapport à celle de l'année passée qui avait enregistré 601 mille candidats.

Le ministre a également souligné que ces épreuves tenues à travers toute la République ne seront pas organisées pour les élèves congolais résidant au Burundi. « Toutes les conditions sont réunies pour qu'à 8 heures

dans la partie occidentale du pays et 9 heures dans la partie Est, les examens se déroulent à travers toute la République, mais aussi dans d'autres pays limitrophes. Nous avons un seul cas, c'est la situation du Burundi et nous avons donc prévu un examen spécial une fois que les conditions seront réunies pour que nous fassions passer nos épreuves pour nos élèves qui sont au Burundi », a souligné Maker Mwangi.

Au Nord-Kivu, il a été rassuré que les

épreuves se tiendront dans toute la province, même dans des zones en proie aux groupes armés. Des équipes d'inspection en charge de la logistique ont été envoyées pour analyser les conditions de la tenue de cet examen dans ces zones touchées, alors qu'environ 51 mille candidats sont attendus au cours de cette édition de l'examen d'État dans cette province.

La présente édition, note-t-on, se passe dans un climat apaisé, avec l'introduction de la biométrie. Déjà, des élèves qui sortent des centres ont indiqué, pour la première journée consacrée à la culture générale, avoir reçu cinq questions en raison d'une question pour chacune des branches concernées.

Lucien Dianzenza

51^e COUPE DU CONGO/PHASE FINALE

KFA atomise Bukavu Dawa, Lupopo corrige Dauphins Noirs

La première journée de la phase finale de la 51^e Coupe du Congo à Lubumbashi a été marquée par la surprenante et très large victoire de l'équipe de Katumbi Football Académie sur Bukavu Dawa. Et sans surprise, Lupopo a eu raison de Dauphins Noirs de Goma.



KFA, large vainqueur de Bukavu Dawa (photo tpmazembe.com)

La phase finale de la 51^e Coupe du Congo de football a démarré le 21 juin à Lubumbashi, au lieu du 19 juin comme initialement prévu. La raison du report de deux jours du coup d'envoi s'explique par l'arrivée tardive dans la capitale cuprifère congolaise de certains clubs qualifiés pour cette phase ultime de la deuxième compétition nationale du football. La formation de Bukavu Dawa a atteint Lubumbashi le même dimanche, quelques heures avant de monter sur la pelouse synthétique du stade TP Mazembe. Et le FC Renaissance du Congo était attendu au cheflieu de la province du Katanga le lundi dans la journée, pour affronter la formation de Katumbi Football Académie (KFA) ce 23 juin.

Et le dimanche à l'ouverture de la phase finale dans le groupe A, la KFA a fait grosse impression en pulvérisant Bukavu Dawa par un cinglant cinq buts à zéro. Le club du Sud-Kivu a-t-il accusé la fatigue du voyage ? en tout cas, Mulunga Amisi a signé un doublé (41e

et 52e minute) pour l'équipe de l'école de football du gouverneur Moïse Katumbi Chapwe qui est également président du TP Mazembe de Lubumbashi. Les autres buts des académiciens de Katumbi ont été inscrits par Mwelwa Ngoy dès la 3e minute, Chris Kisangala sur penalty à la 23e minute et Kitenge Kabongo à la 46e minute. Un début époustouffant du club dirigé par le staff technique composé de Willy Mungongo Fish, Johan Curbilie et Olivier Goutard, qui affronte, ce mardi, le FC Renaissance du Congo (Kinshasa) qualifié pour la phase finale sur le site de Kinshasa.

Dans l'autre match de la première journée dans le groupe B, le FC Saint-Eloi Lupopo s'est imposé face à Dauphins Noirs de Goma par trois buts à zéro. Wilangi a ouvert la marque à la 14e minute pour les Cheminots du Katanga, avant que Kanyinda n'ait alourdi le score à la 51e minute. Le troisième et dernier but du team bleu et or de Lubumbashi a été l'oeuvre de Ben Mwamlangala à la 73e minute. On signale que le gardien de but MBenge Mavangila de Dauphins Noirs et l'attaquant Dan Liyanga de Lupopo ont écopé chacun d'un carton rouge au cours de cette partie. En deuxième journée du groupe B, Lupopo sera aux prises avec le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa ce mardi au stade TP Mazembe.

En troisième journée dans le groupe A prévu pour le 25 juin, le FC Renaissance du Congo s'opposera à Bukavu Dawa, tandis que dans le groupe B, Daring Club Motema Pembe jouera contre Dauphins Noirs de Goma. Les deux premiers de deux groupes joueront la finale le 29 juin, à la veille de la journée commémorative de l'Indépendance de la RDC célébrée le 30 juin. Le vainqueur de la 51^e Coupe du Congo va représenter la RDC à la 13e Coupe de la Confédération, en compagnie de Don Bosco de Lubumbashi, troisième du championnat national de football édition 2014-2015.

Martin Engimo

IMMIGRATION

Le chanteur ivoirien Tiken Jah Fakoly refoulé de la RDC

Encore une mauvaise nouvelle pour les mélomanes kinoïses. Après la mauvaise passe avec Stromae qui n'a pu se produire comme il a été convenu au Théâtre de verdure pour cause de santé, c'est au tour du chanteur ivoirien Tiken Jah Fakoly de fausser compagnie à ses fans de Kin. Le rendez-vous du 21 juin sur cette même scène a été annulé, en dernière minute, au grand dam des organisateurs de la neuvième édition du festival international Jazz Kif dans lequel il devrait prêter avec son groupe. Et pour cause ? Le chanteur et sa suite ont été priés le 19 juin, juste à la veille de leur concert, de rebrousser chemin à peine qu'ils venaient d'atterrir à l'aéroport international de Ndjili. Ils ont simplement été expulsés par les services de la Direction générale de migration (DGM).

Il est reproché notamment au leader du groupe d'avoir fait une « fausse déclaration » pour l'obtention de visa à l'ambassade de la RDC à Paris en France. Motivant la décision de la DGM, Lambert Mende a laissé entendre ce qui suit : « Il a eu un problème avec le service d'immigration qui a constaté que les déclarations qu'il a faites à Paris, à notre ambassade ne correspondaient pas avec l'activité qu'il voulait faire pendant son séjour ici. D'une part, c'est du tourisme, et d'autre part c'est une activité professionnelle. L'immigration a estimé de lui interdire l'entrée sur le territoire ». A tous ceux qui veulent établir un lien avec les activistes sénégalais de « Y'en a marre » dernièrement expulsés pour avoir tenté de mener des activités subversives à Kinshasa,



Tiken Jah Fakoly

le porte-parole du gouvernement refuse de faire tout rapprochement avec cette dernière deconvenue. Quoiqu'il soit un chanteur engagé réputé militant contre la dictature en Afrique, Tiken Jah Fakoly n'aura qu'à se plaindre à soi-même puisque tombé sous le coup de la loi. « Nous avons des lois, nous les appliquons, point barre », a laissé entendre Lambert Mende.

Alain Diasso

INSTITUT NATIONAL DES ARTS

La musique congolaise moderne au centre d'un colloque

L'institution attitrée d'enseignement musical en RDC n'est pas restée en marge de la Fête de la musique avec l'organisation, en deux jours, d'une tribune de réflexion sur certains aspects de la pratique musicale locale ouverte, le 22 juin, à Palm Beach avec les interventions du chef des travaux et avocat au barreau de Kinshasa, Théodore Nganzi et le Pr. Damien Pwono.



L'affiche de la semaine musicale de l'INA

Rencontre importante inscrite dans l'agenda de la « Semaine de la musique » qu'organise l'Institut national des arts (INA) du 22 au 26 juin, sous le patronage du ministère de la Culture et des arts, le colloque a pour thème principal « L'âme de la musique congolaise moderne ». Premier orateur de la journée d'ouverture, Théodore Nganzi s'est étendu sur « La professionnalisation des métiers de la musique congolaise » en abordant l'aspect relatif aux textes de loi en la matière. Il est resté d'avis qu'il s'agit d'une question cruciale pour les

étudiants en musique de l'INA et de tous les artistes musiciens de RDC. D'où le chef des travaux a relevé l'importance de les former en la matière, les y préparer de manière adéquate. Pour ce faire, il a jugé utile de sensibiliser les décideurs politiques à concevoir un programme qui concerne le secteur musical. Ce qui, pense-t-il fera en sorte qu'il devienne effectivement un secteur rentable pour tous, à savoir les créateurs de musique autant que les interprètes et les producteurs.

Et, d'un point de vue purement juridique, Théodore Nganzi est par ailleurs revenu sur l'éternel plaidoyer en faveur de l'adoption de la loi portant sur la politique culturelle. Laquelle devrait, en sons sens, prendre en compte les différents aspects de la professionnalisation de la pratique musicale et de tout le secteur. Et de préconiser aussi d'« accélérer la mise à jour de la législation sur les droits d'auteurs et les droits voisins ». Il a aussi abordé des questions transversales ayant trait notamment aux infrastructures dont la construction et la réhabilitation des salles de spectacle. Il lui est également paru capital de mettre un accent sur « le financement du secteur de la culture et des questions régionales portant sur la circulation des produits culturels dans l'espace de l'Afrique centrale, par exemple. Et, voir de quelle manière accélérer les accords de partenariat économique avec le ministère et les états de l'Afrique centrale ».

Le second orateur s'est, quant à lui, appesanti sur les éléments de base susceptible d'aider les musiciens professionnels et par-delà, ceux de l'INA à apprécier les éléments de base de l'esthétique musicale congolaise.

Deux concerts

Le colloque poursuit ses travaux ce 23 juin à l'INA se veut une « tribune annuelle de réflexion » avec cinq objectifs majeurs. Le premier énoncé entend emmener à « comprendre la perception de la musique congolaise par la société congolaise et son importance en tant que miroir de la société ». Le second c'est de faire en sorte de « participer à la dynamique actuelle de la revalorisation de la musique congolaise au niveau régional et de l'Unesco ». L'INA veut en troisième lieu « présenter au public et aux experts les principaux spécimens des musiques exploitées en RDC ». à partir de cette première organisation, il veut tenter le pari de « fidéliser un rendez-vous annuel de musique » qui a la visée de « renforcer les aspects esthétiques, moraux et éthiques de la musique congolaise ».

La semaine de la musique comporte une partie festive programmée à la suite du colloque. Ouverts au grand public, les deux concerts qui se tiendront mercredi et jeudi sont une vitrine sur la section musique de l'INA. En effet, le premier qu'abritera la salle de spectacle du Centre culturel Boboto mettra sous les projecteurs l'Orchestre de chambre de l'INA qui à l'occasion accompagnera Jean Goubald. Le deuxième et dernier concert a à son affiche, en plus de l'Orchestre de chambre

Nioni Masela

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

La 46^e édition a démarré à Pointe-Noire

Le stade Enrico Mattéi dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, abrite depuis le 20 juin le championnat national de handball senior. Le coup d'envoi a été donné le 21 juin par Solange Ipolo, secrétaire nationale des Jeux de l'Onssu représentant le ministre des Sports et de l'éducation physique en présence du directeur départemental des sports, Joseph Biangou Ndinga et du président de la fédération congolaise de handball, Henri Joseph Parra

Plus de 300 handballeurs et handballeuses représentant les équipes de Brazzaville et Pointe-Noire participent à la 46^e édition du championnat national de handball qualificatif au championnat d'Afrique des clubs champions. Brazzaville est représentée par dix équipes dont cinq équipes messieurs et cinq dames tandis que Pointe-Noire, ligue hôte, est représentée par six équipes dont quatre messieurs et deux dames après le retrait de Tié-Tié Sport. Les équipes engagées ont jusqu'au 30 juin pour déterminer les deux successeurs de l'Etoile du Congo Homme et dame.

Les neuf équipes engagées en version masculine sont réparties en deux groupes et discutent cette compétition sans le champion en titre, Etoile du Congo étant sanctionnée au début de saison par la ligue pour avoir accumulé les forfaits au championnat départemental.

Groupe A : Patronage, Inter Club 2, Munisport, AVR et Diables Noirs ; Groupe B : Inter 1 champion, As Cheminots, Caïman et Asoc.

Chez les dames par contre, Etoile du Congo défend son titre à côté de six autres équipes en lice. Elles sont aussi logées dans deux groupes. Groupe A : Patronage champion de Pointe-Noire, Etoile du Congo et Inter. Groupe B :



Un extrait du duel Caïman-AS Cheminot «photo Rock»

Abo sport champion de la ligue de Brazzaville, AS Cheminots, Asel et Cara. Dans son mot de circonstance, le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Henri Joseph Parra a remercié les autorités locales pour l'intérêt qu'elles accordent à la vulgarisation du handball au Congo et la société pétrolière Eni pour avoir permis encore une fois le déroulement de cette 46^e édition dans ses installations.

« Nonobstant les conditions dans lesquelles cette compétition va se dérouler, en plein air au stade Enrico Mattéi alors que le handball moderne se joue désormais en salle, votre esprit de sacrifice, chers dirigeants, a fait que plus de 300 handballeurs et handballeuses ont pris rendez-vous dans notre belle capitale économique », a-t-il dit. S'adressant aux sportifs qui s'affrontent pour la conquête d'un titre national qualificatif au Championnat d'Afrique des clubs champions, il leur a demandé simplement d'offrir aux spectateurs un spectacle sain, dans le strict respect des règles de jeu. « Le handball que nous aimions est une école de la vie en société et il vous appartient d'en faire une démonstration », a-t-il indiqué. Henri Joseph Parra a aussi rappelé aux arbitres et officiels de table que la réussite de cette compétition dépend d'eux qui doivent afficher un comportement d'équité envers tous. Cependant, aux encadreurs techniques, de prendre conscience des objectifs à atteindre en vue de l'éclosion d'une nouvelle élite du handball. Selon lui, cette éclosion est devenue possible grâce à la construction des salles couvertes à Brazzaville en plus de celle d'Oyo qui donneront désormais la possibilité aux Congolais de pratiquer le handball comme sous d'autres cieux », a martelé le président de la Fécohand qui s'est engagé pour faire un plaidoyer vers les autorités politico-administratives pour que la ville de Pointe-Noire bénéficie rapidement d'une ou de deux salles couvertes.

Les résultats des deux premières journées

En version masculine groupe A : Patronage est en tête (4points) avec deux victoires respectivement face à Inter club 2, 28-20 et contre AVR, 31-21 suivie de AVR qui a réussi sa première sortie hier en disposant de Diables noirs, 30-28

Groupe B : Caïman est premier avec 3 points dont une victoire face à Asoc, 39-19 ; et un match nul contre l'AS Cheminots, 23 buts partout. 2e Inter 2 points suite à sa victoire face ASOC, 32-15 et 3e l'AS Cheminots avec 1point. Groupe A, Inter/Patronage, 31-21

Charlem Léa Legnoki

Le concours de beauté et la musique meublent le week-end

L'élection de miss Kouilou-Pointe-Noire 2015 et la célébration de la fête de la musique ont été les principaux événements culturels les 20 et 21 juin à la Cave des Rois au Café Torino à Pointe-Noire.



Marco Rosso et le membre du Comico crédit photo «Adiac»

Peu avant le concours de beauté des six belles filles des départements de Pointe-Noire et du Kouilou sur vingt, qui vont représenter ces deux départements à l'élection Miss Congo le 26 Juillet à Brazzaville, une conférence de presse a été organisée conjointement par le comité Miss Congo et Marco Rosso, manager de la Cave des Rois. Un concours que cet espace a eu le privilège d'organiser eu égard à son audience dans la ville pour les grands événements culturels.

Les critères exigés pour participer à l'élection, à savoir: être congolaise, avoir une bonne ex-

pression française, avoir une bonne connaissance des us et coutumes, être âgée entre 18 et 25 ans, avoir une taille entre 1,68 m et 1,85m, être célibataire sans enfant, avoir des mensurations physiques (poitrine, hanches, tour de taille, cou, mollet), ont été définis et passé en

revue par le Comico qui, a aussi ajouté que les candidates avaient trois passages en tenues urbaine, académique, et en pagne avant de préciser les différentes récompenses attribuées sans oublier la clause de bonne conduite à laquelle elles sont astreintes.

Le rappeur Youssoupha a animé le 20 juin un show exclusif suivi d'un spectacle gratuit le lendemain lors de la fête de la musique dans le même espace.

Un moment de détente

tant rêvé par Marco Rosso après la production avortée de Wizkid dans cet espace. Aujourd'hui, a-t-il précisé l'affaire est au niveau de la justice qui tranchera en toute impartialité.

Pour Marco Rosso, l'organisation des événements dans son espace contribue au développement de la culture congolaise et la Cave des Rois par sa programmation y tient. Ainsi, est prévue la production le 3 Juillet du rastaman Jah Thiano et plus tard de Bana C4. Un mois de juillet qui renferme d'autres surprises à confirmer, a conclu Marco Rosso.

Hervé Brice Mampouya

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Trois nouveaux maires nommés à Pointe-Noire.

Il s'agit d'André Guy Edmond Loemba pour le deuxième arrondissement Mvoumvou, d'Ambroise Bayakissa pour l'arrondissement trois Tié-Tié et madame Keita née Batchi Landou Yolande pour le sixième arrondissement Ngoyo.

Nommés la semaine dernière, par décret présidentiel, ces trois administrateurs-maires n'attendent plus que la cérémonie de passation de service avec les maires sortants pour occuper



André Guy Edmond Loemba

leurs nouveaux postes.

Pour André Guy Edmond Loemba, il s'agit juste d'un changement de locaux. Après trois ans et

six mois à la tête de la mairie de Tié-Tié, il est nommé, maire du deuxième arrondissement Mvoumvou où il remplace Prosper Bouity.

Ambroise Bayakissa, ancien député de Tié-Tié 3 et deuxième vice-coordonnateur adjoint du Cercle de réflexion propositions et initiatives (CRPI), est hissé à la tête de la mairie de Tié-Tié où il succède à André Guy Edmond Loemba.

Aujourd'hui, nouveau maire de Tié-Tié, l'une des premières questions à laquelle devra répondre Ambroise Bayakissa demeure sans nul doute, celles relatives aux problèmes de salubrité. Ce dernier devra, en effet, s'assurer que les services proposés répondent aux besoins de la population vivant dans sa circonscription.

Quant à madame Batchi Landou Yolande, actuellement deuxième femme-maire de la ville de Pointe-Noire après Fernande-Marie Cathérine Dékambi-Mavoungou, maire de Loandjili, madame Batchi a fait son entrée dans les annales de l'histoire de la ville océane. Alors, il y a à peine quelques jours, elle rejoignait le Conseil départemental et municipal en remplacement d'Alexis Ndinga (génération Capo) aujourd'hui, elle est promue au poste de maire du sixième arrondissement Ngoyo et prend la place de Michel Nzaou Moutou.

Il faut dire que c'est une nouvelle page qui se dessine pour cette femme bien connue pour son courage. Avec ce nouveau poste, elle devra décider des orientations pour divers aspects de la qualité de vie des populations de Ngoyo.

Hugues Prosper Mabonzo

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

La WKF veut élever le niveau de la compétition

La Fédération mondiale de karaté (WKF) entend relever le défi de rehausser les combats des Jeux africains de Brazzaville en les organisant à la dimension qui s'approcherait à ceux des championnats du monde de la discipline.

Dieudonné Okombi, membre de la WKF a dévoilé la position de la fédération mondiale le 18 juin dans un entretien avec Les dépêches de Brazzaville. Pour lier la parole à l'acte, la WKF a remis le 17 juin au Comité d'organisation des jeux africains (Coja) cinq surfaces de compétitions communément appelées tatamis. La cérémonie s'est déroulée en présence du Comité national olympique et sportif congolais et la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires. « La Fédération mondiale a mis à la disposition de l'Ufak des tatamis pour l'organisation des Jeux. Nous les avons remis au Coja pour la réussite de ces jeux. En dehors des tatamis, nous avons eu l'accord pour les video-replay qui seront montés autour des tatamis pour la bonne tenue des compétitions

de karaté », a expliqué Dieudonné Okombi. Le président du Coja, Jean Lounana Kouta a apprécié le geste tout en promettant d'en faire bon usage. Après les Jeux africains en effet, une bonne partie des surfaces de compétition reviendra à la Fécoka-Ama comme lors des jeux de Maputo ou encore d'Alger. Les deux autres iront au Gabon pour les championnats d'Afrique. Outre les tatamis, les compétiteurs auront un autre problème à résoudre : celui de l'équipement.

Dans l'entretien, l'ancien président de la Fécoka-Ama a rappelé les nouvelles mesures prises par la WKF avant le début de la compétition. Désormais tout équipement doit être homologué par la WKF. Que ce soit les kimonos, que ce soit les protections, les plastrons, les gants, les protèges tibias,



Me Dieudonné Okombi, membre de la WKF (Photo DR)

les protèges pieds. Les équipements qui ne sont pas homologués ne seront pas acceptés. « Les équipes qui viennent savent que pour prendre part

il faut avoir les équipements demandés. Les kimonos de karaté sont spécifiques. Ceux de judo et de taekwondo ne sont pas comparables. Si les équipe-

ments ne sont pas conformes, l'athlète peut être disqualifié », a-t-il souligné.

Le grand succès des jeux africains ne dépend pas seulement de l'apport matériel mais aussi de l'appui technique. La WKF entend résoudre ce problème en mobilisant les experts de la fédération mondiale chacun selon ses compétences en vue d'apporter leur touche dans l'organisation. Des spécialistes de l'arbitrage animeront des stages d'arbitrage et stage technique pour entraîneurs. « Les coaches doivent savoir comment coacher parce qu'il y a un nouveau système avec des cartes que l'on met à leur disposition au cours de la compétition. La KWF ne veut plus voir les athlètes perdre leurs points à cause de l'ignorance des règles de leur coach. Il y aura aussi des spécialistes de l'anti-dopage qu'on a retenu. Il est rendu obligatoire dans toutes les compétitions de karaté », a indiqué le membre de la WKF.

James Golden Eloué

JOURNÉE INTERNATIONALE DE YOGA

Les bienfaits de la discipline présentés par ses pratiquants

Les pratiquants du Yoga dont le Premier ministre indien, ont profité de la première journée internationale consacrée à leur discipline pour présenter les bienfaits du Yoga sur la santé humaine.

Une véritable bataille de sensibilisation gagnée grâce à l'implication de Narendra Modi. Le Premier ministre indien a défendu l'idée auprès des Nations unies et a obtenu gain de cause puisque le 21 juin de chaque année sera désormais consacré à la journée internationale de Yoga, une discipline originelle de l'Inde. Pour la première expérience, 177 pays ont co-sponsorisé la célébration. Le Premier ministre indien a montré lui-même l'exemple en se livrant en public à des exercices de Yoga. Narendra Modi a déclaré que « le yoga c'est plus que de l'exercice physique. Nous ne le faisons pas que pour célébrer une journée. Nous entraînons l'esprit humain à ouvrir une nouvelle ère de paix », a-t-il précisé. Le relai a été pris dans la plupart des pays dont le Congo.

A Brazzaville, plus d'une vingtaine de pratiquants réunie à la résidence du consul général honoraire de l'Inde en République du Congo, a pratiqué quelques postures pour s'assouplir à travers des mouvements d'étirements, de flexion et de torsion. Des actions exercées visent à augmenter la force du corps, la souplesse des muscles et la mobilité des articulations. La discipline aide surtout



Daswani Parmanand, consul général honoraire de l'Inde en République du Congo, pratiquant le Yoga avec ses collaborateurs (Photo Adiac)

l'esprit à développer persévérance et concentration et lui procure le bénéfice de la méditation. « Le Yoga présente plusieurs avantages sur la santé humaine. Il ôte le stress. Aujourd'hui dans le monde, il y a beaucoup de problèmes qui entraînent le stress. Les gens ont des problèmes de santé. Mais le yoga est là pour déstresser. Il peut vous donner une bonne santé. Avec le Yoga, on change l'intérieur et l'extérieur de l'homme. Quand vous êtes en bonne santé, vous êtes efficace sur tous les plans », a commenté Daswani Parmanand, le consul.

Les pratiquants du Yoga témoignent souvent qu'un corps sain est absolument essentiel pour l'évolution mentale et spirituelle. Ils vont même plus loin en démontrant que « la santé c'est une richesse, la

paix c'est le bonheur et le Yoga montre le chemin ». Le Yoga est pour eux, le moyen le plus efficace pour soulager les problèmes de santé sérieux puis favorise une meilleure santé générale. Sa pratique contribue au traitement de l'Asthme. Selon les spécialistes, le Yoga améliore la santé cardiovasculaire. Il lutte contre le stress et l'anxiété. Il améliore la qualité du sommeil et la capacité pulmonaire et cardiorespiratoire. Il contribue au traitement de la dépression et au traitement des troubles musculo-squelettiques. Il a été prouvé que la pratique du Yoga améliore la mémoire et les facultés cognitives. Il diminue la fréquence des crises d'épilepsie, le taux du sucre chez les diabétiques et soulage les douleurs chroniques de dos et du corps.

James Golden Eloué

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

La JSP et les Jeunes Fauves parmi les huit quart-finalistes

Les huit équipes qualifiées pour les quarts de finale de la Coupe du Congo ont été sélectionnées au terme des huitièmes de finales qui se sont joués le week-end.

La Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) et les Jeunes Fauves pourraient être considérés comme les moins attendus à la prochaine étape de la compétition. La JSP a écarté de la compétition Tongo football club le 21 juin au stade Eboué, en lui imposant une défaite 1-0. Le déplacement du Club athlétique renaissance aiglons à Dolisie, a montré ses limites actuelles. Le Cara a subi ce qu'on peut appeler une humiliation puisqu'il s'est incliné 1-3 face aux Jeunes Fauves de Dolisie. Les finalistes de la dernière édition, réguliers pendant ces deux dernières saisons en compétitions africaines, quittent la compétition avant le dernier carré. Ils peuvent déjà dire adieu à la Coupe d'Afrique puisqu'au championnat ils sont logés parmi les mal classés. L'élimination de l'Interclub de Brazzaville peut aussi être considérée comme une surprise. L'Interclub a courbé l'échine à Pointe-Noire 1-2 face à l'AS Cheminots, l'avant dernier au championnat.

Dans les autres rencontres, le miracle n'a pas eu lieu. L'Etoile du Congo a imposé une défaite d'un but à zéro à V Club à Pointe-Noire. À Kinkala, les Diables noirs ont tiré leur épingle de jeu devant la Mancha 2-0. L'AC Léopards de Dolisie a infligé 3-0 à Fleur du ciel de Pointe-Noire. Le FC Kondzo a fait preuve d'une patience avant de passer devant Jeunesse sportive de Talangai. Après un nul blanc au temps réglementaire, Kondzo a eu le sourire grâce au réalisme de ses joueurs sur les tirs au but 4-2. Saint-Michel de Ouenzé (SMO) a connu les mêmes difficultés devant l'AS Nsiemba (0-0 puis 4-2 aux tirs au but).

Les formations des Diables noirs, Etoile du Congo, AC Léopards, SMO, FC Kondzo, AS Cheminots, JSP, et les Jeunes Fauves attendront donc le tirage au sort de la prochaine étape pour être fixés sur leurs adversaires dans des matches qui se joueront cette fois-ci en aller et retour. Ce qui est vrai, quatre des huit ne verront pas le dernier carré.

J.G.E.